

Rapport d'activité 2020



Groupe
Mammalogique
Normand

FONDÉ EN MARS 1978, LE GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (GMN) S'EST FIXÉ COMME OBJECTIFS L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES SAUVAGES AINSI QUE LA SAUVEGARDE DE LEURS MILIEUX EN NORMANDIE.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, le GMN est membre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) dont il est le représentant régional.

Le travail effectué par les bénévoles et les salariés de l'association amène une banque de données incontournable sur les mammifères normands.

Cet état des connaissances permet de dresser une liste exhaustive des mammifères sauvages présents sur notre territoire et d'établir pour chaque espèce sa répartition et son statut de rareté. Au 31/12/2020, la Base de Données du GMN compte 191 439 données, suite à l'intégration de 15 555 nouvelles observations naturalistes au cours de l'année civile écoulée.

Le GMN a porté l'édition de l'Atlas des mammifères sauvages de Normandie – Statut et répartition en 1988 ainsi que sa réédition en 2004. Une nouvelle enquête globale pour la période 2011-2020 se termine, en vue d'établir un nouvel atlas à l'horizon 2022.

Les activités du GMN se déclinent sous quatre volets complémentaires :

- Les activités scientifiques de recherche ;
- Les actions de protection ;
- Les actions de coordination et d'animation de réseaux ;
- Les actions de sensibilisation, d'information du public et de formation.

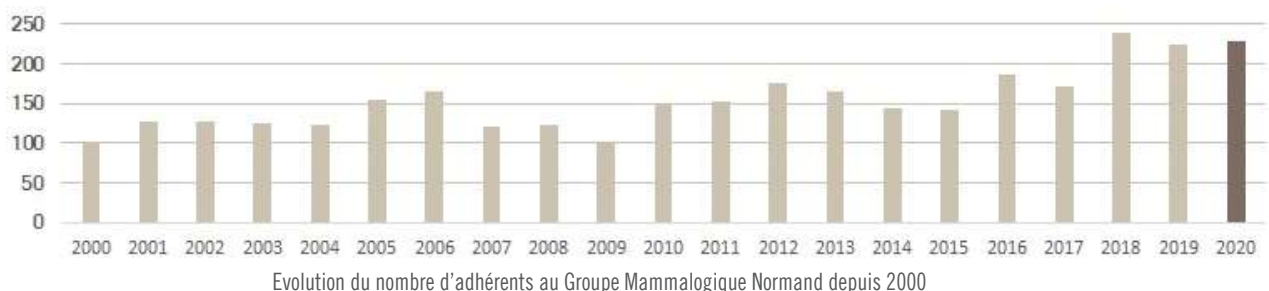
Il est membre de différentes structures associatives avec lesquelles il collabore :

- Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/SFPEM ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie/CEN.

Le présent rapport d'activité centralise l'ensemble des actions menées au cours de l'année 2020 en faveur des mammifères sauvages de notre région par les membres de l'association.

Le GMN publie périodiquement une revue scientifique (Le Petit Lérot – pas de numéro en 2020) et un bulletin de liaison (La Lettre du Petit Lérot – n°72 en avril, n°73 en juin et n°74 en novembre 2020), destinés à ses adhérents. Il administre également un forum de discussion nommé GerMaiNe qui, après de nombreuses années hébergé sur YahooGroupes, a été transféré sur Framaliste fin novembre et qui regroupe 98 contributeurs au 31/12/2020.

Le GMN a rassemblé 228 adhérents au cours de cette année où les activités ont été malheureusement moins nombreuses qu'à l'habitude. L'assemblée générale s'est tenue le 3 octobre à la salle polyvalente du quartier de la Haute Folie d'Hérouville-Saint-Clair/14, avec retranscription en visioconférence, permettant la participation du plus grand nombre dans le respect des mesures sanitaires en vigueur pour lutter contre la dispersion de la Covid-19.



La journée de fin d'année consacrée à la présentation des projets associatifs n'a malheureusement pas pu être organisée en 2020. Mais ce n'est que partie remise, nous permettant de réfléchir à faire évoluer les modalités d'animation de cette journée à moyen terme.



SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR :

WWW.GMN.ASSO.FR

& FACEBOOK



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, aura été bien particulière, ponctuée de rebondissements et nécessitant ainsi une forte capacité d'adaptation. Les conséquences de la pandémie qu'aura subi le monde entier n'auront malheureusement pas épargné le GMN. Le bilan de cette année s'avère particulier avec un certain nombre d'actions qui n'ont pas pu être réalisées et une conjoncture qui nous oblige, une nouvelle fois, à organiser notre AG en fin d'année.

Cependant, nous sommes fiers de vous présenter le bilan des actions qui ont pu être menées par les adhérents et les permanents du GMN en 2020. Pour l'essentiel, sinon la totalité, ce rapport d'activité a été élaboré par l'équipe salariée que je remercie pour son implication et son efficacité. La production de ce document, essentiel pour graver les réalisations de l'association au cours du temps, permet de valoriser l'investissement de ses membres au quotidien dans les travaux et ouvrages conduits au nom du GMN, ainsi que dans l'initiation de nouveaux projets.

2020 marque aussi la fin de l'enquête globale pour l'édition d'un nouvel atlas. Cette dernière année de prospection aura frustrée bon nombre d'entre nous, le contexte sanitaire bridant drastiquement les possibilités de sorties. Après de nombreuses hésitations, il a été décidé de ne pas rallonger de quelques mois la durée de recensement afin de garder le cap d'une publication pour le premier semestre 2022.

Je remercie tous les bénévoles, stagiaires, services civiques mais aussi toute l'équipe salariée pour leur investissement et le temps passé pour la récolte de données sur l'ensemble du territoire. Nous pouvons être fiers du travail accompli. J'en profite pour remercier également tous nos partenaires qui nous accompagnent et nous soutiennent dans ce projet. Nous sommes impatients de pouvoir vous présenter prochainement le résultat de ces années de prospections.

Sans vouloir divulguer le rapport d'activité, j'aimerais revenir sur deux sujets qui ont fait couler beaucoup d'encre au cours de cette année.

Tout d'abord une petite victoire pour une espèce trop souvent méprisée. Le GMN s'est engagé aux côtés d'AVES France, de l'ASPAS et de la LPO Normandie contre un arrêté du préfet de Seine-Maritime prévoyant l'abattage de 1 430 renards roux dans le cadre de 304 battues administratives. Face à l'absence d'éléments probants et scientifiques, le juge des référés a suspendu cet arrêté le 2 septembre. Une belle avancée en faveur de la préservation du vivant !

Une autre espèce qui n'a pas fini de faire parler d'elle : le Loup gris. Suite à la diffusion d'une photographie prise en avril dans le jardin d'un particulier de Seine-Maritime, les discussions ont été passionnées autour de l'identification de l'individu. Mais en août, l'ADN a parlé. L'analyse de ce dernier a permis de confirmer qu'il s'agissait d'un Loup gris, mâle, de la lignée italo-alpine. Au vu du sujet sensible que représente le retour du Loup en Normandie, après un siècle d'absence, le GMN s'investit et se forme d'ores et déjà pour améliorer ses connaissances et son expertise sur cette espèce et ainsi accompagner au mieux son retour dans la région.

Pour finir, je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, œuvrent pour le GMN. Merci aux adhérents, aux bénévoles qui s'investissent pour la protection et/ou l'étude des mammifères, merci à nos partenaires, à nos financeurs qui croient en nos projets, merci à l'équipe salariée, aux stagiaires, aux services civiques qui sont la force vive de l'association et merci au conseil d'administration pour l'énergie qu'il déploie pour le respect des missions statutaires.

Pour le Conseil d'Administration
Alexandre HUREL

SOMMAIRE

Le mot du Président	p 3
L'amélioration des connaissances	p 5
Les mammifères volants	p 13
Les mammifères terrestres	p 19
Les mammifères semi-aquatiques	p 23
Les mammifères marins	p 29
Notre participation à la diffusion de l'expertise.....	p 35

L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020

Le soutien de nos partenaires, à travers des commandes conventionnées ou le financement de projets élaborés par l'association, via l'octroi de subventions, a permis de couvrir une grande partie des besoins de l'association, tant en fonctionnement qu'en charges de personnel.

Le maintien *a minima* de l'activité salariée tout au long de l'année a permis d'honorer les études à mener tout en limitant les charges liées à l'activité « grise » de l'association.

Comme pour l'exercice 2019, le résultat d'exploitation de l'année 2020 est fortement excédentaire, avec un solde positif de 106 179 €, illustration d'une santé budgétaire robuste pour notre association dont l'activité ne faiblit pas.

CHARGES		PRODUITS	
PERSONNEL BÉNÉVOLE	35 800 € 7,9 %	BÉNÉVOLAT VALORISÉ	35 800 € 6,4 %
CHARGES DE PERSONNEL	299 042 € 66,0 %	SUBVENTIONS	384 279 € 68,7 %
AUTRES CHARGES	103 346 € 22,8 %	PRESTATIONS & AUTRES PRODUITS	124 269 € 22,2 %
CHARGES FINANCIÈRES	89 € 0,1 %	PRODUITS FINANCIERS	35 € 0,1 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 424 € 3,2 %	PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 496 € 2,6 %
Excédent : 106 179 €			

LES ÉQUIPES

> LES ADMINISTRATEURS ÉLUS AU 03/10/2020

L'assemblée générale ayant eu lieu tardivement, l'équipe des administrateurs de l'association 2020 a été conservée sur la plus grande partie de l'année.

Président : Alexandre HUREL
Trésorier : François RIBOULET
Trésorier adjoint : François LÉBOULENGER
Secrétaire : Olivia GUERIN
Secrétaire adjoint : François MARCHALOT
Administratrice : Virginie FIRMIN
Administrateur : James JEAN-BAPTISTE

Coraline DOMINGUES et Cédric BALLAGNY n'ont pas souhaité se présenter pour un nouveau mandat et Roald HARIVEL a présenté sa démission en cours de mandat afin de pouvoir intégrer ponctuellement l'équipe salariée.



Le Conseil d'administration s'est fortement investi au cours de cette année si particulière et de nombreux échanges se sont tenus, conduisant les administrateurs à se réunir mensuellement, en visioconférence, permettant d'adapter l'activité de l'association au plus près des obligations réglementaires.

A noter : Soutenu par l'équipe salariée, le Conseil d'administration a engagé une réflexion autour de la gouvernance et l'organisation même de l'association. Ce travail ambitieux et d'importance sera proposé pour avis et validation à l'ensemble des membres de l'association quand il sera abouti.

> L'ÉQUIPE SALARIÉE

ANTENNE D'ÉPAIGNES (SIÈGE SOCIAL) :

Emilie AVRIL : Chargée de mission Chiroptères
Amandine KEMPYNCK : Secrétaire comptable (départ en février)
Sébastien LUTZ : Géomaticien & Chargé d'études Mammifères terrestres
Christophe RIDEAU : Chargé d'études Mammifères terrestres

ANTENNE D'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR :

Laëtitia FAINE : Coordonnatrice & Chargée de mission Mammifères semi-aquatiques
Marie FRANCOU : Chargée de mission Mammifères marins
Anthony LE GUEN : Chargé d'études Mammifères terrestres
Mélania MARTEAU : Chargée de mission Chiroptères & Chargée d'études Mammifères terrestres
Bastien THOMAS : Chargé d'études Mammifères terrestres

DU RENFORT :

Roald HARIVEL : face à une surcharge de travail, Roald a rejoint l'équipe salariée pendant 6 mois, prenant en charge plusieurs études et inventaires à mener sur le territoire normand et a également apporté son aide dans la récolte de données pour compléter l'atlas.
Christine LEROUX : après de longs mois sans soutien administratif et comptable, Christine a rejoint l'équipe du GMN pour prendre en charge l'ensemble des missions qu'incombe à son poste d'assistante de gestion.

A noter : A l'étroit dans leur petit bureau du 320 quartier du Val, et malgré l'attachement qu'elle portait à partager les locaux du CEN Normandie et du Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaux (GRETIA), l'équipe salariée localisée à Hérouville-Saint-Clair a déménagé au cours de l'année pour un bureau plus vaste, permettant à chacun d'avoir un poste de travail convenable. Elle n'est pas partie très loin, car elle a rejoint la Maison Des Associations d'Hérouville-Saint-Clair, située au 1018 Grand Parc.

> ILS NOUS ONT FAIT PROFITER DE LEUR ÉNERGIE

NOS STAGIAIRES :

Martin BOCAGE : pour des prospections mammifères sur la commune de Morainville-Jouveaux/27
Emilien BRABANT : pour étudier l'activité hivernale des chauves-souris et plus particulièrement des grands rhinolophes à proximité de cavités d'hibernation
Fabien COQUEREAU : pour poursuivre l'enquête Blaireau, principalement dans le Roumois
Mélissa FERRAND : pour des prospections Loutre dans le sud de l'Orne
Nicolas KLATKA : pour élaborer des outils de sensibilisation des usagers nautiques à la présence des phoques en baie d'Orne
Charles OURSEL : pour participer à l'analyse des données de swarming de la cavité d'Orbec/14

NOS VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE :

De janvier à mai/juin :
Tom GALL & Arthur LALYSSE
D'octobre à décembre :
Mélissande GAULTIER

Nos jeunes en Service civiques portent au quotidien l'animation du programme Pelotes&Noisettes, l'organisation de soirées Pelotes/Bières, en lien avec les bénévoles, ainsi que les différentes enquêtes en cours.

En cette année particulière, au cours de laquelle les rencontres ont été fortement limitées, nos jeunes se sont également fortement investis dans la récolte et l'analyse de pelotes de réjection afin de compléter les cartes de répartition des petits mammifères du futur atlas.



L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES



OBJECTIF : ATLAS 2011-2020

ATLAS : N.M. RECUEIL D'INFORMATIONS ÉTABLISSANT UN ÉTAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITÉ. IL PERMET D'APPORTER UN REGARD OBJECTIF SUR L'ÉTAT DES POPULATIONS (RÉPARTITION DES ESPÈCES, ÉVOLUTION DES POPULATIONS, ETC.) ET SERT D'OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET NATIONALES.

Après la parution de deux atlas de répartition des mammifères sauvages de Normandie (1988 & 2004), le GMN a lancé en 2012 une troisième édition sur la période 2011-2020. Cette année marque donc la fin de la période de référence pour ce nouvel ouvrage.

Malgré un contexte sanitaire bridant drastiquement les possibilités de prospection et après de nombreuses hésitations, il a été décidé de ne pas rallonger de quelques mois la durée de recensement afin de garder le cap d'une publication pour le premier semestre 2022.

Un important travail d'analyse des pelotes de rejection récoltées tout au long de ces 10 années, ne nécessitant pas de déplacement ou de temps collectif, a été réalisé par les observateurs normands. Un vrai coup de collier a été mis en toute fin d'année pour permettre l'analyse du plus grand nombre de proies possibles.

Que tous les participants à cette belle aventure, tout au long de ces 10 années de dur labeur soient ici remerciés pour leur investissement, que ce soit pour une donnée ou pour des centaines...

Un atlas, pour qu'il soit pertinent, ne peut être que le fruit d'une mobilisation collective !

Et un grand merci, d'ores et déjà, à toutes les personnes ayant répondu présentes pour la seconde phase de cette aventure : mettre en musique les données naturalistes par la rédaction des monographies des plus de 80 espèces rencontrées sur le territoire régional ces dix dernières années.

1 UNIQUE PRÉ-ATLAS PUBLIÉS EN 2020 (JUIN)

142 081 DONNÉES RÉCOLTÉES ENTRE
LE 1^{ER} JANVIER 2011 ET LE 31 DÉCEMBRE 2020

LES 3 ESPÈCES LES PLUS CONTACTÉES :

LE HÉRISSEON D'EUROPE (*ERINACEUS EUROPAEUS*) - 7 956 DONNÉES
LA PIPISTRELLE COMMUNE (*PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS*) - 7 745 DONNÉES
LE BLAIREAU EUROPÉEN - 7 200 DONNÉES

LES 3 ESPÈCES LES MOINS CONTACTÉES :

LA MUSARAIGNE DES JARDINS (*CROCIDURA SUAVEOLENS*) - 1 DONNÉE
LE RORQUAL DE BRYDE (*BALAENOPTERA BRYDEI*) - 1 DONNÉE
LE CACHALOT (*PHYSETER MACROCEPHALUS*) - 2 DONNÉES
(MAIS PROBABLEMENT LE MÊME INDIVIDU)

Un grand merci, également, à l'ensemble des financeurs publics et privés qui ont soutenus et soutiennent le GMN dans la réalisation de ce nouveau recueil. Nous espérons que cette ouvrage fera de nouveau référence tant par le sérieux du travail naturaliste produit que par la qualité même du document.



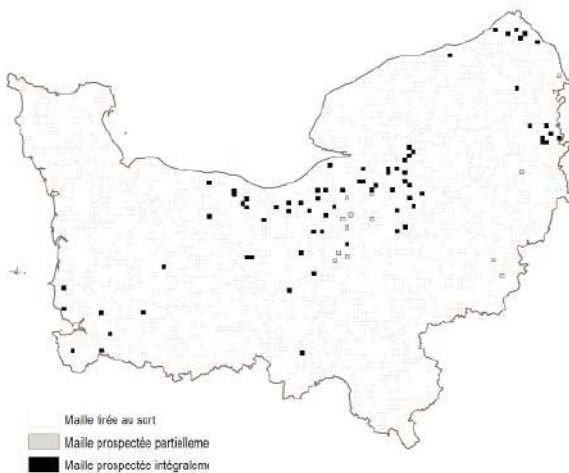
> PROTOCOLE "BLAIREAU"

POUR APPRÉHENDER LES DIFFÉRENCES DE DENSITÉ DE POPULATIONS DE BLAIREAU D'EUROPE (*MELES MELES*) AU SEIN DE LA RÉGION NORMANDE, UN RECENSEMENT DES TERRIERS PRINCIPAUX ET SECONDAIRES A ÉTÉ RÉALISÉ SUR DES MAILLES DE 2x2km, TIRÉES AU SORT ALÉATOIREMENT, AU SEIN DES DIFFÉRENTES PETITES RÉGIONS AGRICOLES.

L'objectif initial de prospecter 301 mailles sur 1 100 tirées au sort n'a malheureusement pas été atteint, faute de temps et d'observateurs pour mener à bien le protocole.

Cependant, 8 petites régions agricoles ont été suffisamment parcourues pour permettre quelques analyses dans le cadre de la réactualisation de l'atlas de répartition des mammifères.

144 MAILLES ATTRIBUÉES À 39 CONTRIBUTEURS
74 MAILLES RÉALISÉES TOTALEMENT
3 PETITES RÉGIONS AGRICOLES COUVERTES ENTIÈREMENT
25 % DE RÉALISATION DU PROTOCOLE



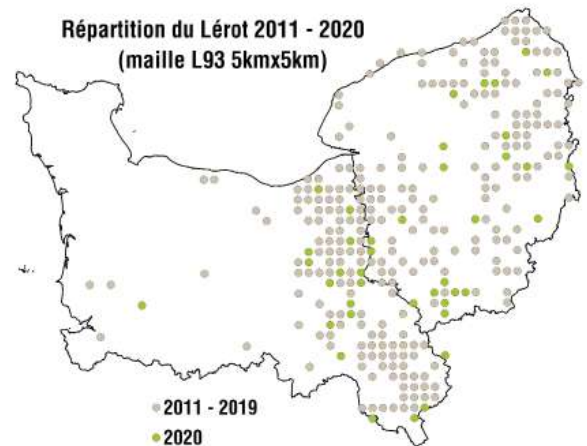
> PROTOCOLE "GLIRIDES"

AFIN D'OBTENIR DES DONNÉES QUALITATIVES SUR LA RÉPARTITION DES TROIS ESPÈCES DE GLIRIDÉS, UNE ENQUÊTE GRAND PUBLIC PAR VOIE DE PRESSE A ÉTÉ PRIVILÉGIÉE.

La plaquette de présentation du Loir (*Glis glis*) et Lérot (*Eliomys quercinus*) a été diffusée au cours de l'année lors des (trop rares) occasions de rencontre du public.

La veille réalisée sur ces espèces, associée à la boîte mail dédiée enquete.glrirides@gmn.asso.fr ainsi que les messages reçus par notre messagerie Facebook ont permis de récolter 96 nouvelles données de répartition du Lérot.

96 DONNÉES DE LÉROT EN 2020
525 DONNÉES DE LÉROT SUR LA PÉRIODE DE L'ATLAS



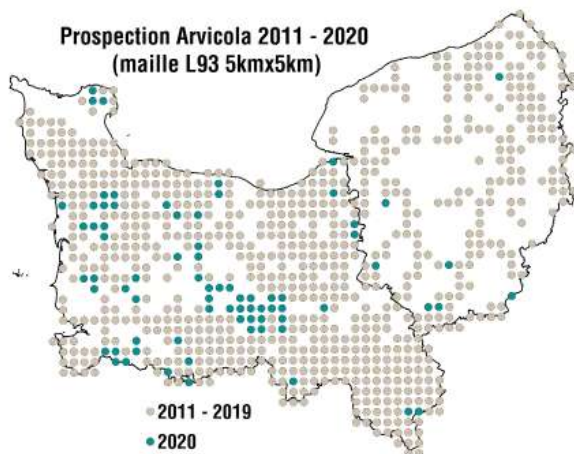
> PROTOCOLE "ARVICOLA"

INITIALEMENT BASÉ SUR CELUI DE L'ENQUÊTE NATIONALE 2009-2014, LE PROTOCOLE *ARVICOLA* A FINALEMENT ÉTÉ SIMPLIFIÉ ET A CONSISTÉ À RECHERCHER LES INDICES DE PRÉSENCE DES CAMPAGNOLS AQUATIQUES (*A. SAPIDUS* ET *A. TERRESTRIS*) PAR MAILLES 5x5KM, SUR PLUSIEURS TRONÇONS FAVORABLES

Bien que les prospections *Arvicola* aient été moins nombreuses au cours de l'année, quelques mailles dites «blanches» ont pu être complétées, permettant d'atteindre un niveau respectable de réalisation du protocole.

76 MAILLES RÉALISÉES EN 2020

70 % DE MAILLES POTENTIELLEMENT FAVORABLES PROSPECTÉES



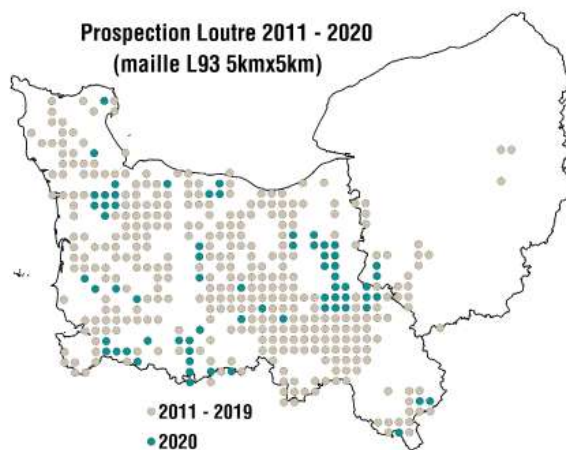
> PROTOCOLE "LOUTRE"

DANS L'OBJECTIF D'AFFINER NOTRE CONNAISSANCE QUANT À LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE, UNE PROSPECTION DU TERRITOIRE DÉCOUPÉ PAR MAILLES 5x5KM A ÉTÉ PROGRAMMÉE.

L'organisation de quelques stages multimammifères (voir page 10) a permis de venir compléter les prospections 2020 réalisées dans le cadre d'inventaires commandés par les partenaires de l'association.

72 MAILLES RÉALISÉES EN 2020

35 % DE MAILLES POTENTIELLEMENT FAVORABLES PROSPECTÉES



> PROTOCOLE "PELOTES"

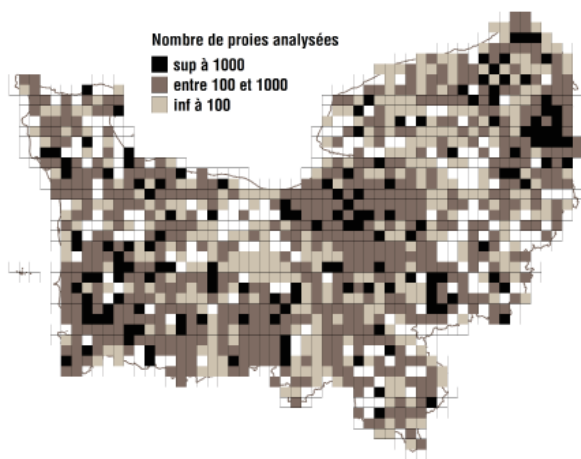
DANS L'OBJECTIF D'APPRECIER LA VARIATION D'ABONDANCE RELATIVE DES MICROMAMMIFÈRES DE NORMANDIE, LE PROTOCOLE PELOTES ÉTAIT BASÉ SUR L'ANALYSE DE PELOTES DE REJECTION DE CHOUETTE EFFRAIE (*TYTO ALBA*). IL REPOSE SUR L'IDENTIFICATION, POUR CHAQUE MAILLE 10x10KM, DE :

- AU MOINS 100 PROIES POUR CHAQUE MAILLE 5x5KM ;
- AU MOINS 1 000 PROIES POUR L'UNE DES QUATRE MAILLES 5x5KM.

La découverte de lots de pelotes au fil des stages multimammifères (voir page suivante) et de prospections ciblées dans les zones blanches ont permis de compléter partiellement les dents creuses sans, malheureusement, permettre une couverture homogène de la Normandie.

Bien que les temps de confinement et de couvre-feu aient été propices à l'analyse des nombreux lots restés en souffrance par les uns et les autres, ils ont limité grandement l'organisation de temps collectifs de partage et de formation. Aussi, aucune soirée Pelotes-Bières n'a pu être organisée cette année, bien que ces moments conviviaux soient des temps forts de notre vie associative.

De son côté, le réseau Pelotes&Noisettes a fonctionné au ralenti, avec le maintien de quatre interventions, ne permettant pas de créer d'émulation autour de la récolte de pelotes par de nouveaux observateurs motivés.



283 MAILLES RÉALISÉES EN 2020 (ANALYSE D'UN MOINS UN LOT)
10 % DE RÉALISATION DU PROTOCOLE

DES FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES

Les Conseils Départementaux du Calvados (CD14) et de la Manche (CD50) ont apporté un soutien financier pour cette année 2020 et la réalisation d'inventaires dans les zones dites «blanches». Un grand merci à tous nos financeurs, qui ont participé, à la hauteur de leurs possibilités, à l'amélioration des connaissances sur la répartition des espèces et donc à la complétude de l'ouvrage à venir.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui s'est engagé à soutenir très largement l'édition même de l'atlas, en retenant ce projet parmi les nombreux dossiers présentés au niveau national, dans le cadre de l'appel à projet MobBiodiv'2020.

> PROTOCOLE CHAUVES-SOURIS

BASÉ SUR L'UTILISATION DE DÉTECTEURS À ULTRASONS, UN PROTOCOLE SPÉCIFIQUE À L'INVENTAIRE DES CHIROPTÈRES ÉTAIT PROPOSÉ SUR DEUX NIVEAUX D'INVESTISSEMENT :

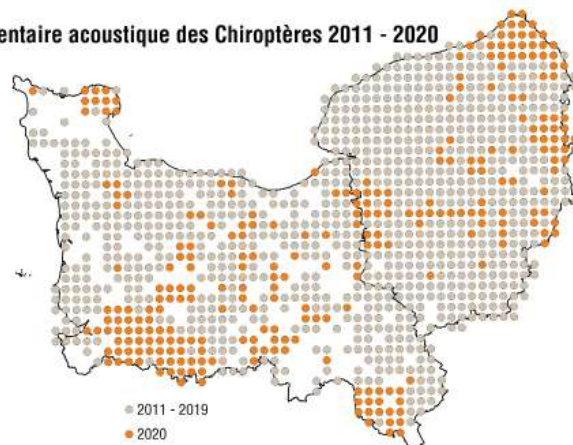
- 1 PASSAGE PAR MAILLE 5x5KM, OU
- 2 NUITS D'ENREGISTREMENT CONTINU PAR MAILLE 10x10KM.

Au regard de la technicité et du matériel nécessaire à la mise en œuvre de ce protocole, son déploiement s'est avéré compliqué.

274 MAILLES AVEC 1 INVENTAIRE «ACOUSTIQUE» EN 2020
81 % DE MAILLES PROSPECTÉES SUR LA PÉRIODE ATLAS



Inventaire acoustique des Chiroptères 2011 - 2020

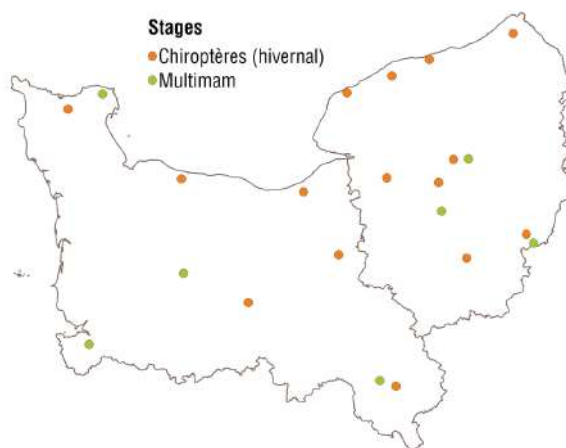


> LES CHAUVES-SOURIS

Le contrôle des sites à chauves-souris a été quelque peu perturbé cette année, en raison du contexte particulier que nous avons connu. Cependant, la plupart des sites a pu être contrôlé.

Des sessions de captures au filet et d'inventaires acoustiques ont pu également être réalisés. Ainsi, en 2020, ce suivi a concerné :

503 SITES D'HIBERNATION
46 COLONIES DE REPRODUCTION
93 CAPTURES AU FILET
15 CAPTUREURS ACTIFS SUR 18 PERSONNES HABILITÉES



> LES STAGES MULTIMAMMIFÈRES

Au cours de cette année bien particulière, nous n'avons pas renoncé à organiser, lorsque la réglementation nous le permettait et dans le respect des gestes barrières, des temps collectifs de prospection afin de compléter (autant que possible) les futures cartes de répartition de la troisième édition de l'atlas régional.

Aussi, en complément des inventaires spécifiques et des temps de prospections hivernales chauve-souris, des prospections collectives multimammifères ont été organisées aux quatre coins de la Normandie, sous plusieurs formes :

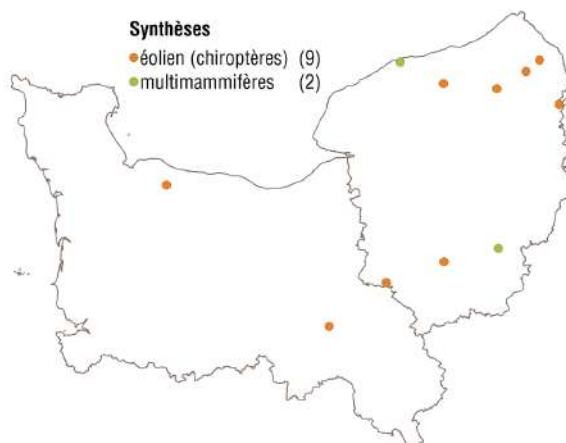
- 1 SEMAINE dans le secteur du Val de Saire/50 ;
- 3 WEEK-ENDS : Sud Manche, Sud Ouest du Perche/61 et autour de Giverny/27 ;
- 2 JOURNÉES autour de Rouen/76.

LES SYNTHÈSES

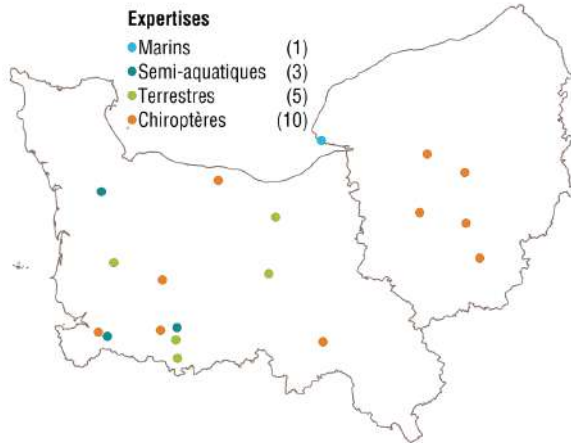
EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE DE LA BDD MAMMIFÈRES DE LA RÉGION NORMANDE, L'ASSOCIATION EST ÉGALEMENT SOLlicitÉE PAR DIFFÉRENTS AMÉNAGEURS ET BUREAUX D'ÉTUDES S'INTERROGEANT SUR LES SENSIBILITÉS DU TERRITOIRE AU REGARD DES PROJETS DONT ILS ONT LA RESPONSABILITÉ.

EN 2020, 11 SYNTHÈSES ET EXTRACTIONS DE DONNÉES ONT AINSI ÉTÉ PRODUITES, PRINCIPALEMENT POUR DES DOSSIERS ÉOLIENS.

A noter : Le GMN a collaboré avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) sur les indicateurs de la biodiversité normande et plus spécifiquement sur ceux concernant les Mammifères terrestres, dans un objectif de vulgarisation et diffusion au plus grand nombre d'informations sur l'état actuel de notre patrimoine régional



LES COMMANDES D'EXPERTISE



MISSIONNÉ PAR DIVERS COMMANDITAIRES DÉSIREUX DE CONNAÎTRE LES ESPÈCES PRÉSENTES SUR LEURS SECTEURS D'INTERVENTION, LE GMN S'EST MOBILISÉ POUR LA RÉALISATION DE NOMBREUX INVENTAIRES EN RÉGION.

QUELQUES EXEMPLES DES ACTIONS MENÉES À LA DEMANDE DE NOS PARTENAIRES :

> DES INVENTAIRES TOUS TAXONS POUR UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le territoire français, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine (PNR NM) a été retenu pour la réalisation d'un atlas à l'échelle de plusieurs communes de son territoire entre 2018 et 2020. Pour cette dernière année de mise en œuvre, nous sommes intervenus sur les communes de Passais-Villages/61, Saint-Mars-d'Egrenne/61, Saint-Roch-sur-Egrenne/61 et Mantilly/61. Au programme : plusieurs animations et ateliers d'analyses de pelotes de réjection à destination des habitants afin de les sensibiliser à la faune locale qui les entoure, des inventaires ayant permis de recenser 10 espèces de Chiroptères, 7 espèces d'insectivores dont le Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) et le Crossope de Miller (*Neomys anomalus*), 13 espèces de rongeurs dont le Campagnol amphibie et le Mulot à collier (*Apodemus flavicollis*) et d'autres espèces plus communes comme le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), le Lièvre d'Europe, (*Lepus europaeus*), le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Sanglier (*Sus scrofa*), le Blaireau, la Fouine (*Martes foina*) et le Renard roux (*Vulpes vulpes*). Au total, 38 espèces ont été inventoriées et une restitution de ces résultats a été faite aux élus et habitants des communes.



> CHERCHER LA PETITE BÊTE LES PIEDS DANS L'EAU

Le Marais d'Auxais constitue un Espace Naturel Sensible (ENS) du Conseil Départemental de la Manche (CD50) pour lequel un plan de gestion a été rédigé en 2016 afin d'orienter des actions en faveur de la préservation des milieux naturels et d'une ouverture au public. L'une de ces actions est d'améliorer les connaissances quant aux espèces de mammifères présentes sur le site. Le GMN a donc réalisé un inventaire des mammifères semi-aquatiques.

Les prospections réalisées cette année ont permis de noter la présence du Campagnol amphibie sur un linéaire important de cours d'eau ceinturant le site.

Malgré la pose de 160 pièges INRA pendant 5 jours, aucune musaraigne aquatique n'a été inventoriée.

Des préconisations de gestion visant à conserver durablement les habitats du rongeur ont été proposées au CD50.



> DES CHAUVES-SOURIS ET DES POMMES

Désireux d'améliorer les pratiques culturales cidricoles, l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC) a initié un programme d'étude ECOPHYTO SYDRA. L'objectif est, notamment, de rationaliser les traitements sur les vergers dont ceux pratiqués pour lutter contre les ravageurs de culture. L'ennemi le plus emblématique des cidriculteurs est le papillon de nuit Carposapse de la pomme (*Cydia pomonella*).

L'IFPC s'interroge sur le rôle des chauves-souris dans la possible régulation de cet insecte.

C'est ainsi qu'en 2020, le GMN a réalisé des inventaires sur un premier verger afin d'identifier les espèces de chauves-souris fréquentant les lieux pour, dans un second temps, pouvoir favoriser ces espèces auxiliaires.

Au total, 10 espèces ont été recensées dont le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) ou encore la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), tous trois grands amateurs de papillons de nuit. Des expérimentations sont prévues sur d'autres secteurs pour les années suivantes.



> TIRER LE PORTRAIT DES PHOQUES DE SEINE

Le GMN accompagne le gestionnaire de la Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine (RNNES), la Maison de l'estuaire, dans le suivi des phoques présents sur son site et en particulier sur le travail de photo-identification. En 2020, 9 sorties en mer ont été réalisées afin de comptabiliser le nombre d'individus et de prendre des photographies de ces derniers. Le maximum de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) recensés sur la RNNES a été atteint le 21 janvier avec 26 individus et le maximum de phoques gris (*Halichoerus grypus*) le 9 septembre avec 23 individus. Pour les deux espèces, ces chiffres correspondent au maximum recensé toutes années confondues sur la RNNES.

15 fiches d'identification existent pour les phoques de l'estuaire de la Seine : 9 phoques veaux-marins et 6 phoques gris. Les photos des individus sont comparées régulièrement à celles prises en estuaire de l'Orne. A ce jour, aucun individu n'a été observé fréquentant les deux sites.





LES MAMMIFÈRES VOLANTS



AGIR POUR LES CHAUVES-SOURIS, UNE IMPLICATION DE TOUS

Après un Plan de Restauration National (1999-2003) et un Plan National d'Actions (PNA 2009-2013) en faveur des Chiroptères et face aux menaces qui pèsent toujours sur les espèces, un «troisième» PNA de Conservation 2016-2025 offre une nouvelle feuille de route. En Normandie, le GMN anime ce programme multi-partenarial qui rassemble autour d'un même objectif : la protection des chauves-souris.

Ce troisième opus, résolument tourné vers l'opérationnel, a pour objectif principal d'améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires régionales avec trois axes spécifiques :

- Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations ;
- Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et politiques publiques ;
- Soutenir le réseau et promouvoir les échanges.

Axe 1 : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations	
Action 1	Amélioration des connaissances des espèces et assurer le suivi des populations
Action 2	Etudes et recherches sur les espèces peu connues
Action 3	Créer un observatoire des espèces migratrices en Normandie
Action 4	Assurer le maintien et l'enrichissement de la base de données
Action 5	Assurer la coordination régionale du réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) et du réseau ANSES d'épidémiosurveillance de la rage
Axe 2 : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques	
Action 6	Intégrer les Chiroptères dans les documents de planification territoriale
Action 7	Protéger les gîtes souterrains et sites de swarming
Action 8	Protéger les gîtes dans les bâtiments
Action 9	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art
Action 10	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens
Action 11	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée
Action 12	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles
Axe 3 : Soutenir le réseau et promouvoir les échanges	
Action 13	Développer le réseau SOS Chauves-souris
Action 14	Communiquer et sensibiliser
Action 15	Former les professionnels de terrain

LES ESPÈCES CONCERNÉES :

Les éléments présentés dans les prochaines pages sont les actions menées spécifiquement par notre association mais viennent en complément des projets portés par les différents acteurs du territoire régional, tant en terme de protection directe qu'en terme de communication et sensibilisation.

Les projets réalisés par notre association pour le compte de ces partenaires sont synthétisés dans les pages précédentes (p. 11).

Concernant l'animation même du Plan Régional d'Actions, il n'a malheureusement pas été possible d'organiser de comité de suivi cette année en raison du contexte sanitaire lié à la COVID 19.

Sur les 35 espèces métropolitaines, seules 19 espèces ont été retenues comme prioritaires dans le PNA 2016-2025 sur la base de leur état de conservation, des résolutions Eurobats, des statuts de la liste rouge nationale et des tendances d'évolution des populations. La Normandie est concernée par 8 d'entre elles :

- Les Grand et Petit Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*)
- Les Pipistrelles commune et de Nathusius (*P. nathusii*)
- Les Noctules commune et de Leisler (*Nyctalus noctula & leisleri*)
- La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)
- & Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Conformément aux recommandations nationales et aux directives de la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Normandie, des espèces complémentaires ont été ciblées en région au regard de l'état des populations et des listes rouges régionales ainsi que du manque de connaissances sur leur répartition et leur écologie en région. La Normandie a donc ajouté 6 autres espèces :

- La Barbastelle d'Europe
- Les Grand Murin & Murin d'Alcathoe (*Myotis myotis & alcathoe*)
- La Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*)
- Le Vespertilion bicolore (*Vespertilio murinus*)
- L'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)

AXE 1 : 1 CHAUVES-SOURIS, 2 CHAUVES-SOURIS, 3 CHAUVES-SOURIS...

EN PLUS DES SUIVIS ANNUELS DES NOMBREUX SITES À CHAUVES-SOURIS RÉALISÉS PAR LE RÉSEAU BÉNÉVOLE DE L'ASSOCIATION, COMPLÉTÉS PAR LE RECENSEMENT DE CERTAINS GÎTES À ACCÈS RESTREINT PAR L'ÉQUIPE SALARIÉE, LE GMN MÉNE UN IMPORTANT TRAVAIL D'ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE DE «SWARMING».

À la fin de l'été et durant le début de l'automne, les chauves-souris se rassemblent pour s'accoupler sur des sites bien spécifiques comme une entrée de cavité souterraine ou une grande allée forestière. Ce phénomène est appelé «swarming».

Les sites de swarming sont de véritables lieux de rendez-vous pour les chauves-souris qui vont parfois parcourir de grandes distances pour s'y retrouver. Le swarming a un rôle essentiel pour le brassage génétique des populations.

Cependant, devant le faible nombre de sites de swarming connus au niveau national, tous ces sites sont considérés de grande importance et sont automatiquement signalés. Le GMN étudie ce phénomène sur plusieurs sites normands afin de comprendre les mécanismes d'utilisation de chacun de ces sites par les chauves-souris et pour identifier les espèces venant s'y accoupler.

Ainsi, de nombreuses sessions d'inventaires dans le but d'améliorer les connaissances sur l'activité de swarming ont eu lieu ces derniers mois, et notamment sur six sites Natura 2000 (Calvados et Orne) dans le cadre d'une étude menée sur une période de 3 ans.

5 espèces ont été majoritairement ciblées : l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*), le Murin de Natterer, le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) et le Murin de Bechstein.

8 SITES SUIVIS EN NORMANDIE

9 MOIS DE SUIVI ACOUSTIQUE

12 SESSIONS D'INVENTAIRES PAR CAPTURE AU FILET

PRÈS DE 450 HEURES D'INVENTAIRE

DONT PLUS DE 300 HEURES BÉNÉVOLES

PRÈS DE 2 000 CHAUVES-SOURIS CAPTURÉES

UN PARTENARIAT ENFIN OFFICIALIZÉ !

Le CD14 et le GMN ont officialisé la collaboration existante de longue date entre nos deux structures par la signature d'une convention de partenariat au cours de l'année.

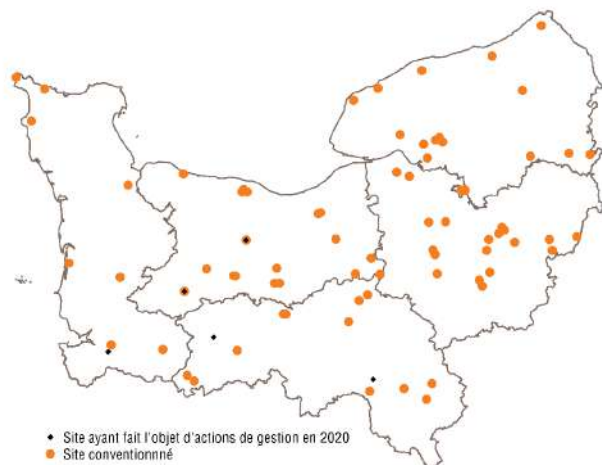
La recherche de Grand Rhinolophe sur l'ENS de la Vallée de l'Odon et la réalisation de diagnostics systématiques en amont de travaux sur les ouvrages d'art ont été initiés dans ce cadre (voir page 26).

Cette seconde démarche vient s'associer à celles d'ores et déjà mises en œuvre sur les départements de la Manche (depuis 2012), de l'Eure et de la Seine-Maritime.



AXE 2 : PROTECTION des sites et des individus

> LE CONVENTIONNEMENT



Profondément mobilisé sur la thématique chauve-souris, et ce, depuis sa création, le GMN a poursuivi en 2020 sa démarche de négociation foncière dans l'objectif de s'assurer de la conservation des sites régionaux à enjeux en conventionnant les gîtes avec les propriétaires privés ou publics.

3 nouvelles conventions de gestion ont été signées au cours de l'année (3 gîtes souterrains), portant à 79 le nombre de sites à chauves-souris préservés en Normandie par cette démarche.

(x) dont nombre de conventions signées en 2020

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Total
Site d'hibernation conventionné avec un propriétaire privé	10 (1)	21 (2)	1	5	10	47
Site d'hibernation conventionné avec une collectivité	2	3	1	2	3	11
Site de reproduction conventionné avec un propriétaire privé	2	1	2	4	4	13
Site de reproduction conventionné avec une collectivité	4		3	1		8
Total	18 (1)	25 (2)	7	12	17	79

Comme chaque année, les gîtes abritant les colonies de reproduction conventionnées ont été nettoyés par les courageux bénévoles de l'association, parfois soutenus par l'équipe salariée, permettant ainsi d'assurer une cohabitation pérenne entre les animaux (parfois nombreux) et les propriétaires acceptant leur présence dans leurs bâtiments.

JURIDIQUE : PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE GER ET ST-GEORGES-DE-ROUELLEY/50

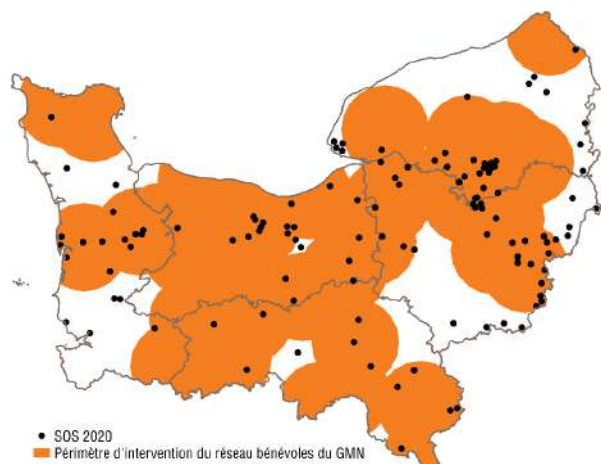
Pour rappel :

- (1) En 2015, le GMN s'est opposé à un projet d'implantation de parc éolien dans la Manche en publiant un communiqué de presse et en émettant un avis critique sur l'étude d'impact lors de l'enquête publique pour le permis d'exploitation du parc. L'association demandait l'abandon de ce projet, contraire à la conservation de notre patrimoine, l'implantation étant programmée en milieu forestier et bocager, habitats très favorables aux Chiroptères.
- (2) En 2016, suite à l'autorisation d'exploitation du parc éolien donnée par le préfet de la Manche, le GMN, le Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN), le Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement (GRAPE), le Groupe Ornithologique Normand (GONm) et Manche-Nature ont déposé un recours commun devant le Tribunal Administratif de CAEN, comme l'autorise la législation.
- (3) En 2017, le Tribunal administratif de Caen annule, le 22 mars, le permis de construire du parc suite à une procédure engagée par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, les Vieilles Maisons Françaises, Basse-Normandie Environnement et des particuliers.
- (4) En 2018, le Tribunal administratif de Caen annule, le 18 octobre, l'arrêté d'autorisation d'exploitation du parc reconnaissant l'insuffisance de l'étude d'impact au regard des Chiroptères.

En 2020, la Cour d'appel de Nantes annule, le 19 juin, le jugement du tribunal administratif de Caen estimant que ce dernier a reconnu, à tort, l'insuffisance de l'étude chiroptérologique. Le GMN et le GRAPE ont fait appel de cette décision.

AXE 3 : PARLONS CHAUVES-SOURIS

> LES SOS CHAUVES-SOURIS



Ce sont près de 200 appels SOS qui ont été traité en 2020, un nombre record, probablement le résultat d'une présence accrue des personnes à leur domicile au printemps et en été. En effet, près de 100 appels ont été reçus durant l'été (période de présence des colonies dans les bâtiments).

50% des appels ont malheureusement concernés des individus isolés découverts blessés ou affaiblis. Après relais vers les correspondants locaux, 36 déplacements ont été réalisés.

L'espèce pour laquelle nous avons eu majoritairement des appels reste la Pipistrelle commune mais des individus de Sérotine commune, des deux Oreillards, de Grand Murin, de Grand Rhinolophe et de Murin à moustaches ont également fait l'objet d'appel.

S'il n'a pas été découvert de colonie d'espèces dites patrimoniales, ce dispositif d'aide aux particuliers et aux collectivités n'en demeure pas moins essentiel pour la conservation des gîtes de reproduction et/ou d'hibernation des Chiroptères, trop souvent condamnés ou détruits par méconnaissance ou peur de ces espèces pourtant inoffensives pour l'Homme et sa maison.

En effet, même les chauves-souris les plus «communes» comme la Pipistrelle commune accusent un déclin sur le territoire national, il est donc primordial de sensibiliser pour la protection de leurs gîtes. Le réseau SOS est également un très bon outil pour l'amélioration des connaissances sur la répartition régionale des différentes espèces de chauves-souris.

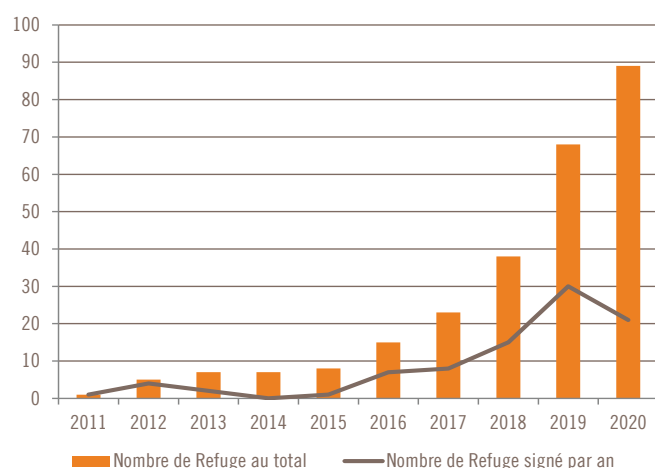
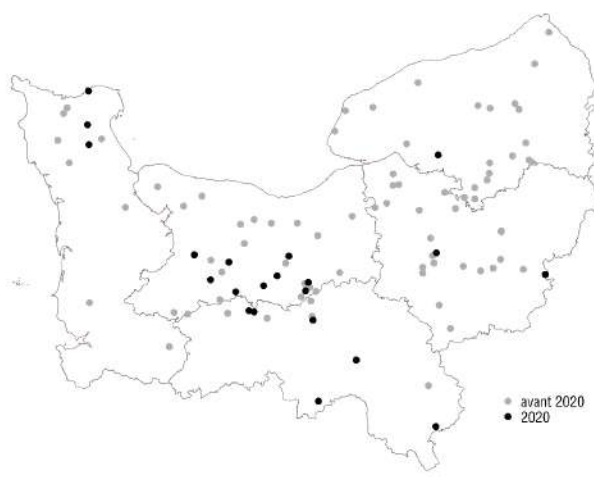
> UNE EXPOSITION ITINÉRANTE DISPONIBLE

La Normandie dispose désormais d'une nouvelle exposition sur les chauves-souris de notre région.

Composée de 10 panneaux autoportants, l'exposition invite les lecteurs à découvrir le monde mystérieux de ces espèces incroyables.

Elle est disponible au prêt pour tous les acteurs normands qui en feront la demande et a été imprimée en deux exemplaires, permettant son déploiement sur l'ensemble du territoire régional.

> LES REFUGES



Cette année, 21 nouveaux refuges pour les chauves-souris ont été signés, parmi lesquels de nombreux particuliers et le Parc Zoologique de Jurques/14, portant à 89 le nombre de refuges en Normandie.



LE RÉSEAU EUROPÉEN NATURA 2000



Le GMN est opérateur Natura 2000 de 15 sites à chauves-souris en région (co-animateur avec le CEN pour les sites de la Normandie occidentale) :

- (1) anciennes carrières de la Vallée de la Mue/14 ;
- (2) anciennes carrières de Beaufour-Druval/14 ;
- (3) ancienne carrière de la Cressonnière/14 ;
- (4) anciennes carrières d'Orbec/14 ;
- (5) ancienne carrière souterraine de St-Pierre-Canivet/14 ;
- (6) combles de l'église de Burcy/14 ;
- (7) combles de l'église d'Amayé-sur-Orne/14 ;
- (8) cavités de Beaumont-le-Roger/27 ;
- (9) cavités de Tillières-sur-Avre/27 ;
- (10) carrière de Loisail/61 ;
- (11) ancienne champignonnière des Petites Hayes/61 ;
- (12) anciennes carrières souterraines d'Habloville/61 ;
- (13) combles de la chapelle de l'Oratoire de Passais/61 ;
- (14) réseau de cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime/76 ;
- (15) Bois de la Roquette/76.

Comme chaque année, l'ensemble des sites a fait l'objet d'un suivi scientifique (comptages hivernaux et suivis des colonies) afin d'apprécier l'évolution des populations et évaluer l'efficacité des mesures de protection mises en place.

Suite à la présence de reproduction d'Effraie des clochers dans l'église de Burcy/14 qui accueille également une colonie de Grand Murin, un aménagement simple a été posé pour empêcher les chouettes d'accéder aux combles depuis l'intérieur de l'édifice. Malheureusement, l'Effraie a été observée à plusieurs reprises prédatant des chauves-souris à la sortie du gîte. L'impact de ce comportement n'est, pour le moment, pas mesuré.

Notons également que des ajustements ont été effectués sur les aménagements réalisés suite à la problématique de dérangement par les pigeons au sein de la colonie d'Amayé-sur-Orne/14 et les travaux de sécurisation de la cavité de Coulonges-sur-Sarthe/61 ont été finalisés cette année, permettant une sécurisation totale et tant attendue pour ce site d'importance régionale pour l'hivernation des chauves-souris.





LES MAMMIFÈRES TERRESTRES



LES GLIRIDÉS...

> UN PROGRAMME MUSCARDIN RICHE EN OBSERVATIONS

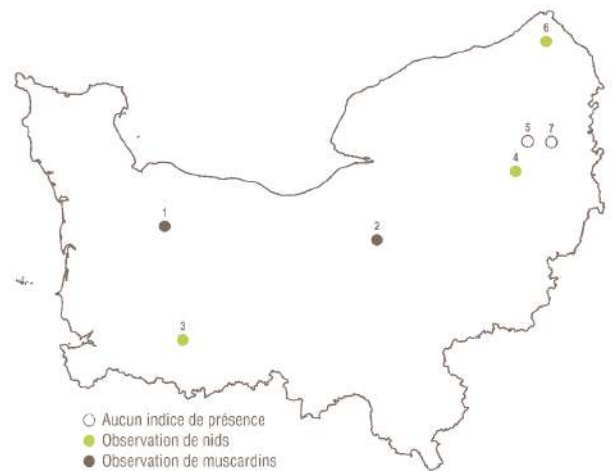
MUSCARDIN, *MUSCARDINUS AVELLANARIUS* : PETIT RONGEUR DE LA FAMILLE DES *GLIRIDAE* RECONNAISSABLE À SON PELAGE ORANGÉ, SES GRANDS YEUX NOIRS ET SA LONGUE QUEUE TOUFFUE. ESPÈCE PROTÉGÉE, EMBLÉMATIQUE DES HAIES ET LISIÈRES OÙ IL TROUVE GÎTE ET COUVERT EN Y CONSTRUISANT DES NIDS CARACTÉRISTIQUES ET EN SE NOURRISSANT DE BAIES, BOURGEONS ET GRAINES. VULNÉRABLE À LA MODIFICATION DES PAYSAGES ET EN DÉCLIN CONSTATÉ DANS PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS.

Le GMN porte depuis 2018 un programme «Muscardin» ayant pour objectif de suivre l'évolution des populations de Muscardin en région.

Porté par les bénévoles de l'association, cette démarche s'est mise en place progressivement et a pour vocation à se déployer à long terme (5 à 10 ans) avec l'installation de nichoirs adaptés sur plusieurs sites normands.

Cette troisième année a été l'occasion d'installer des nichoirs sur 3 nouveaux sites localisés sur les communes de Berigny/50, Montmain/76 et Sept-Meules, ce qui porte à 7 le nombre de sites suivis :

- (1) Berigny/50 ;
- (2) Cordebugle/14 ;
- (3) Ger/50 ;
- (4) Montmain/76 ;
- (5) Saint-Germain-des-Essourts/76 ;
- (6) Sept-Meules/76 ;
- (7) Sigy-en-Bray/76.



7 SITES D'ÉTUDES
328 NICHoirs INSTALLÉS
57 MUSCARDINS DÉNOMBÉS
24 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS





© Lucas BLONDEL-AMOUR

Les premiers suivis printaniers des 7 sites ont été réalisés sans résultat probant, même si un Muscardin mâle a pu être observé dans un des nichoirs du site de Ger/50 et quelques nids vus sur plusieurs sites.

Les suivis d'automne ont apporté leurs lots de jolies surprises sur trois sites d'études avec de nombreux muscardins installés dans les nichoirs mis à leur disposition et plusieurs femelles accompagnées de leurs petits.

Un second passage a été réalisé sur ces secteurs, afin d'affiner les données de fréquentation automnale.

Quelques mois seulement après l'installation des nichoirs, le site de Sept-Meules/76 situé en forêt d'Eu est celui qui présente les meilleurs résultats lors des suivis automnaux avec un total de 3 portées d'âges différents observées en septembre. Les trois femelles auraient mis-bas respectivement fin août, début et mi septembre, au regard de l'âge estimé des jeunes.

Une autre portée, composée de 6 jeunes de plus d'un mois, a également été découverte à Montmain/76 en septembre et une seconde portée, composée cette fois de 5 jeunes de 15 jours, a été observée lors du passage d'octobre. Des résultats encourageants pour la suite !

> UN PROGRAMME LOIR GRIS SUR LA FIN



Le Loir gris est un petit rongeur arboricole méconnu dans la région, le sud de la Normandie semblant être la limite nord de son aire de répartition.

En 2015, une trentaine de nichoirs adaptés à l'espèce est installée au sein des massifs d'Andaines et d'Ecouves, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le PNR NM dans un objectif de recherche de l'espèce.

Devant la nécessité pour l'ONF de poursuivre ses activités en forêt domaniale, une vingtaine de nichoirs a dû être retirée au sein du massif d'Andaines en 2019.

Cette sixième année de contrôle n'a pas permis d'observer ce rongeur tant espéré mais notons la présence de différentes espèces d'insectes (*Noctuelle cuivrée*, *Amphipyra pyramidae*), d'oiseaux (*Mésange charbonnière*, *Parus major*) et mammifères (*Mulot sylvestre*, *Apodemus sylvaticus*).

Les derniers nichoirs seront retirés au fur et à mesure de l'exploitation des parcelles forestières dans les années à venir.

> A PAS DE LOUP...

Grâce à une veuille internet réalisée par un bénévole actif de l'association, un cliché pris en avril par un particulier dans son jardin, près de Neufchâtel/76, a permis de valider le retour du Loup gris (*Lupus lupus*) en Normandie.

Après diffusion publique de cette information par notre association, l'OFB a placé des appareils photos, a fait des constats sur des attaques sur ovins et autres et a récupéré de l'ADN. Les analyses génétiques ont permis de confirmer fin août la présence d'un Loup gris, mâle, de la lignée italo-alpine.

Après 100 ans d'absence, le Loup gris tente de reconquérir notre région normande et le GMN s'investit d'ores et déjà pour être un interlocuteur pour les acteurs locaux sur la thématique.



© Zoo de Jurques

> RENARDS : UN PAS DE GÉANT !

Le GMN s'est engagé à deux reprises, en 2019 et 2020, en faveur des renards roux de l'Eure et de la Seine-Maritime.

En 2019, le GMN s'est associé à l'ASPAS et One Voice pour attaquer un arrêté du préfet de l'Eure autorisant les lieutenants de l'ouveterie à réaliser des tirs de renards de nuit sur l'ensemble du département du 8 février au 31 décembre.

Après l'avoir suspendu en avril 2019, le Tribunal administratif d'Evreux a finalement annulé cet arrêté dans son jugement du 18 septembre de cette année.

De plus, début août, AVES France, l'ASPAS, la LPO Normandie et le GMN se sont engagés contre un arrêté du préfet de Seine Maritime prévoyant l'abattage de 1 430 renards dans le cadre de 304 battues administratives. Face à l'absence d'éléments probants et scientifiques, le juge des référés a suspendu cet arrêté le 2 septembre. Une belle avancée en faveur de la préservation du vivant !



© Denis AVONDES

MAM'ROUTE : UN PROGRAMME QUI COURT TOUJOURS

Elaboré avec attention tout au long de l'année 2015 et lancé en 2016, le programme Mam'route a pour objectif d'agréger les observations de mammifères victimes de la route prioritairement sur le territoire normand mais également en Bretagne et en Picardie.

Après 3 années d'animation active grâce aux financements de la Région, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et les fonds européens, les outils sont toujours en ligne et permettent de poursuivre la centralisation des données de mortalité routière.

Malgré l'absence de relance des contributeurs et de lettre d'actualité régulière au cours de l'année 2020, et ce pour la seconde année, le programme Mam'route continue de fédérer les observateurs désireux d'agir en faveur de la préservation des individus et donc des espèces.

A noter : Les données récoltées depuis le lancement du programme ont également pu être valorisées dans le cadre d'un projet de l'artiste taxidermiste Sylvain WAVRANT souhaitant sensibiliser le grand public à l'impact de la route sur la faune locale : Projet «COLLISION» présenté à Rouen au cours de l'année.

815 DONNÉES RÉCOLTÉES EN 2020
17 ESPÈCES CONCERNÉES
137 CONTRIBUTEURS EN 2020



LES MAMMIFÈRES SEMI-AQUATIQUES



LE PNA LOUTRE D'EUROPE DÉCLINÉ EN RÉGION

Plus grand carnivore de nos rivières régionales, la Loutre d'Europe, du fait de son déclin généralisé, fait l'objet de nombreuses mesures de conservation, dont un premier Plan National d'Actions (PNA 2010-2015). Sa déclinaison normande, décalée dans le temps (2014-2018), bien que portée par le collectif «Groupe Loutre Normandie (GLN)» n'a pas su convaincre localement et n'a pu être mise en œuvre que très partiellement.

Aussi, lorsque que l'élaboration du second PNA (2019-2028) s'est enclenché, le GLN a fait le choix de poursuivre son engagement en faveur de la Loutre en mettant en œuvre les actions de ce nouveau plan, sans s'imposer la tâche fastidieuse de la rédaction d'une nouvelle déclinaison régionale de cette feuille de route.

Ce second PNA, fortement orienté vers la lutte contre les diverses causes de mortalité de l'espèce et plus particulièrement celle liée aux collisions routières, est organisé autour de 4 grands objectifs que sont :

- Accompagner le retour de la Loutre d'Europe dans les régions d'où elle a disparu et maintenir l'espèce dans ses zones de présence, principalement par la réduction de la mortalité d'origine anthropique (collision routière notamment) et par l'amélioration du potentiel d'accueil des milieux, en particulier dans les régions en cours de recolonisation ;
- Améliorer les conditions de cohabitation entre la Loutre d'Europe et l'aquaculture ;
- Assurer une meilleure connaissance, par différents publics, de l'espèce et des problématiques liées à sa conservation ;
- Développer les coopérations et consolider les réseaux.

Domaine 1 : Connaissance et veille écologique	
Action 1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe
Action 2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes
Domaine 2 : Protection et gestion conservatoire	
Action 3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe
Action 4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe
Action 5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles
Domaine 3 : Communication et animation	
Action 6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public
Action 7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

Le GMN, dont le territoire d'action s'étend sur l'ensemble de la région Normandie, veille à se mobiliser en complémentarité de ses partenaires du GLN et des quelques partenaires engagés, dans l'objectif de couvrir le plus de terrain possible. Les pages suivantes présentent les principales actions menées par notre association au cours de l'année.



LE GROUPE LOUTRE NORMANDIE

Officialisé en 2015 par la signature d'une convention cadre de partenariat, le GLN a pour objectif principal de fédérer les principaux acteurs régionaux actifs en faveur de l'étude et la protection de la Loutre d'Europe. Constitué du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines normandes, de la DREAL Normandie, du GMN, de l'OFB, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin (PNR MCB) et du PNR NM, il se veut fer de lance dans l'animation et la mise en œuvre du PNA en région.

Sur la période du premier PNA, le GMN s'est vu confié l'animation du GLN et s'est positionné comme porte plume du collectif.

Pour le second PNA, ces missions sont à présent portées par la DREAL Normandie.

ACTION 1 : UN PROGRAMME EN FAVEUR DE LA LOUTRE SUR LA RISLE

Présente et suivie sur plusieurs bassins versants de la Normandie occidentale, la Loutre d'Europe ne semblait plus fréquenter les rivières de l'Eure et de la Seine-maritime depuis la fin des années 1980, malgré une dynamique de recolonisation favorable dans le Calvados, la Manche et l'Orne.

Dans un objectif d'anticipation du retour de l'espèce sur le territoire normand oriental, et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), de la Région et des Fonds Européens (FEADER), le GMN a élaboré et mis en œuvre un programme sur le bassin versant de la Risle, véritable porte d'entrée de la Loutre vers le territoire ex-haut-normand.

Mis en place sur la période 2018-2020, ce projet ambitieux était organisé autour de 3 grands axes complémentaires que sont :

- un volet naturaliste : réalisation de prospections de recherches d'indices de présence, recherches via des pièges photographiques et identification des zones favorables de marquage pour la mise en place d'une veille naturaliste ;
- un volet continuité écologique : diagnostic de franchissement des principaux ouvrages d'art des cours d'eau de la Risle, identification de points noirs avec fort risque de collision routière ;
- un volet sensibilisation/formation : communication et sensibilisation autour d'un potentiel retour d'un super prédateur sur le territoire, discussion avec les acteurs comme les syndicats d'eau, les associations de pêche mais également le grand public et les élus.

Après deux années consacrées à la réalisation de près de 400 diagnostics d'ouvrages d'art et de prospections naturalistes restées infructueuses, une ancienne épreinte a été découverte sur la commune de la Trinité de Réville/27 lors des prospections réalisées au cours du printemps 2020 sur la Guiel. Puis une seconde, plus récente, sur la commune de Monnai/61, permet d'annoncer qu'il fallait désormais compter sur la présence de la Loutre d'Europe sur le département de l'Eure !



QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE TELLE DÉCOUVERTE ?

Après avoir diffusé l'information à nos partenaires et sur notre page facebook, nous avons été submergés de sollicitations de journalistes locaux, régionaux et nationaux qui souhaitent communiquer autour de ce retour historique : La Loutre d'Europe revient dans l'Eure après 30 ans d'absence !

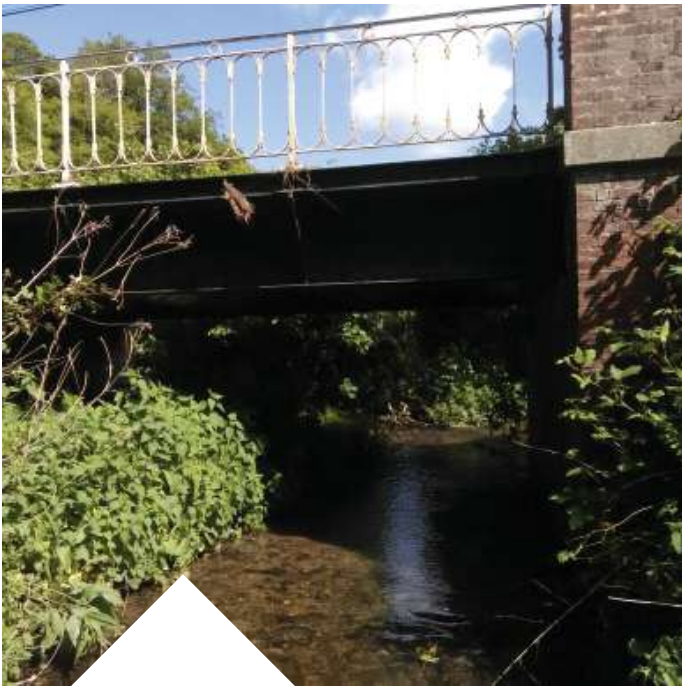
Des échanges avec l'AESN et l'Intercom de Bernay ont permis d'intégrer la présence de l'espèce lors de la rédaction du Contrat Territoire Eau et Climat (CTEC) avec la proposition d'actions d'aménagements d'ouvrages d'art identifiés fortement accidentogènes et de mise en protection des piscicultures du territoire.

La préfecture de l'Eure a immédiatement pris en compte la présence de l'espèce sur la Guiel et a modifié l'arrêté concernant la lutte contre le Ragondin et le Rat musqué pour interdire l'utilisation de pièges non sélectifs à moins de 200 m des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant de la Charentonne.

Des discussions plus spécifiques avec l'Intercom de Bernay en fin d'année ont été engagées dans l'objectif d'un projet de labellisation du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs, situé sur la commune de la Trinité de Réville/27 comme tout premier Havre de paix en faveur de la Loutre de l'Eure.

Malheureusement, faute de temps et perturbé dans sa réalisation dans le contexte compliqué de l'année 2020, le volet communication et sensibilisation prévu initialement n'a pu être décliné réellement.

Cependant, de nombreux contacts et échanges ont eu lieu tout au long des trois années de présence du GMN sur le secteur, facilitant l'élaboration de nouveaux projets en faveur de l'espèce à l'avenir.



ACTION 3 : DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX MOBILISÉS

Dans le cadre de notre partenariat avec le CD50, réitéré depuis de nombreuses années, plusieurs ouvrages d'art départementaux ont fait l'objet de diagnostic afin d'estimer leur degré de franchissabilité pour les loutres fréquentant les cours d'eau du secteur.

Ces diagnostics sont bien évidemment couplés à la surveillance de la fréquentation des ouvrages par les chauves-souris, en amont de phase de travaux de restauration et/ou de modification.

Depuis cette année, un travail similaire a été engagé sur le département du Calvados. En effet, après de nombreuses années d'échanges et de collaboration, le CD14 et le GMN ont officialisé leur partenariat au cours de l'année et plusieurs diagnostics d'ouvrage d'art ont pu être réalisés, pour la prise en compte de la Loutre.

Afin de s'assurer de la prise en compte des aspects «faune» lors de la création et/ou de la restauration des ouvrages d'art du Calvados, le GMN a eu la possibilité d'intervenir auprès des agents du Conseil Départemental lors d'une journée complète de formation.

Une vingtaine d'agents en charge de la gestion des ouvrages d'art ont pu ainsi découvrir l'écologie des mammifères fréquentant ces éléments bâtis, leurs modalités d'utilisation et/ou d'occupation et les éléments techniques à prendre en compte tout au long des différentes étapes de gestion de ces ouvrages hydrauliques.

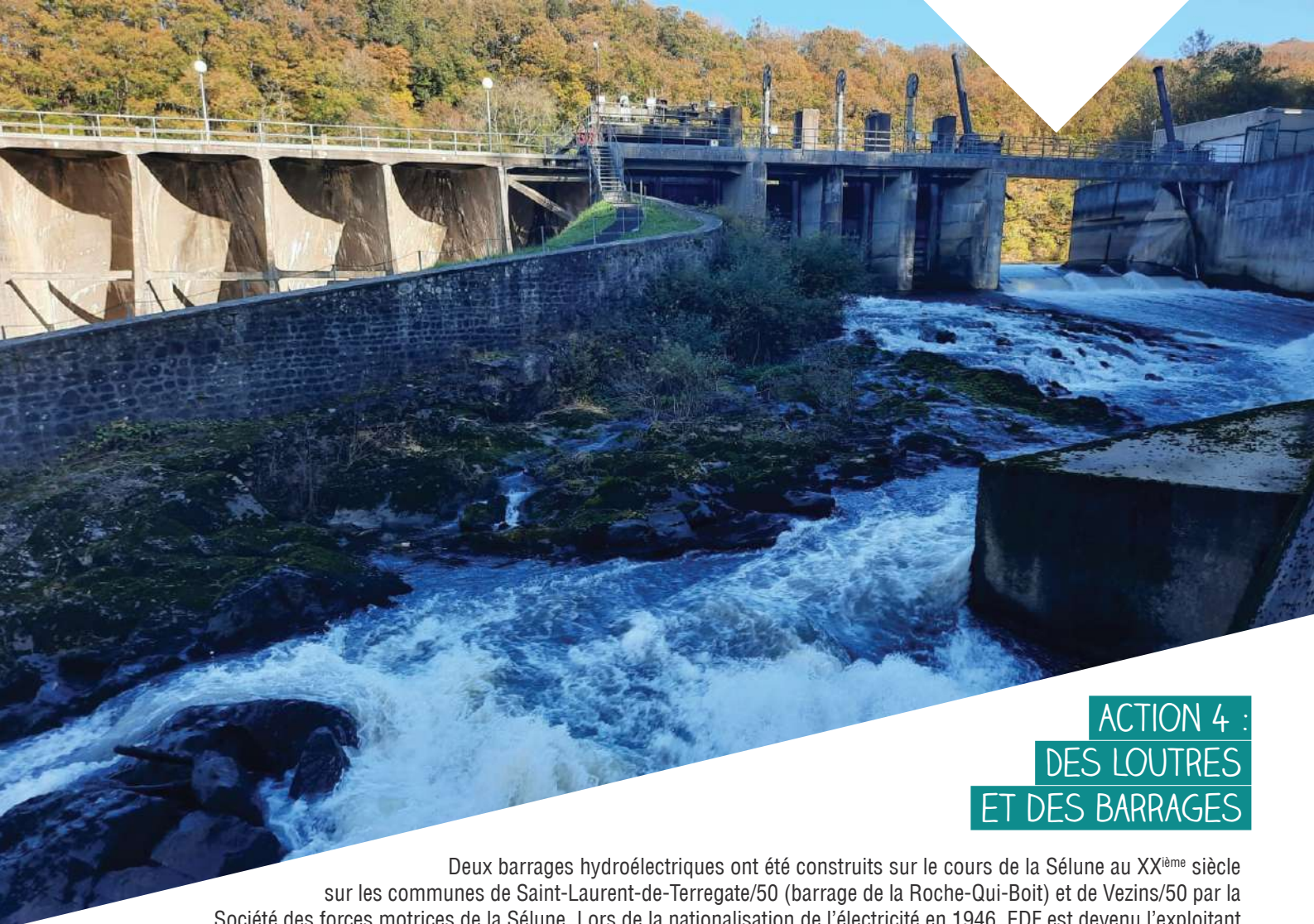
UN PARTENARIAT EN COURS DE FORMALISATION

Acteur incontournable des routes de Normandie, la Direction Inter-Régionale des Routes du Nord Ouest poursuit ses réflexions autour de la prise en compte de la Loutre au sein des aménagements dont elle a la responsabilité.

Des échanges techniques ont de nouveau eu lieu cette année afin d'améliorer la perméabilité de certains ouvrages et ainsi limiter les risques de collision avec la faune sauvage et plus particulièrement la Loutre d'Europe.

Fort de ce retour d'expériences, les premiers éléments pour l'élaboration d'une convention de partenariat ont été avancés, permettant la formalisation de ce partenariat à court terme.





ACTION 4 : DES LOUTRES ET DES BARRAGES

Deux barrages hydroélectriques ont été construits sur le cours de la Sélune au XX^{ième} siècle sur les communes de Saint-Laurent-de-Terregate/50 (barrage de la Roche-Qui-Boit) et de Vezins/50 par la Société des forces motrices de la Sélune. Lors de la nationalisation de l'électricité en 1946, EDF est devenu l'exploitant de ces barrages. Après plusieurs concessions, en 2009, l'Etat engage des réflexions autour de l'effacement des deux ouvrages, ne trouvant pas de modalités satisfaisantes pour la continuité écologique du fleuve, notamment pour le déplacement des salmonidés.

Suite à la découverte d'une colonie de reproduction de Petit Rhinolophe dans une des annexes des barrages soumis au démantèlement, EDF a contacté le GMN dans l'objectif de réalisation d'une expertise chiroptérologique des sites. Aussi, dès 2014, des échanges techniques autour de la prise en compte des mammifères protégés fréquentant les lieux ont été initiés, permettant l'aménagement du bâtiment fréquenté par les femelles de Petit Rhinolophe annuellement à la Roche-Qui-Boit et de l'entrée du réseau souterrain de Vezins. Ce partenariat a été renforcé au cours de l'année 2020 autour de la thématique «Loutre d'Europe».

En effet, après plusieurs années de recherches infructueuses, une épreinte a été découverte sur la commune de Virey en juillet 2015, en amont du lac de retenue du barrage de Vezins.

Par la suite, jusqu'en 2019, les indices relevés ont permis de noter qu'une ou plusieurs loutre(s) fréquentai(en)t le secteur situé entre Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-Laurent-de-Terregate, soit en amont et en aval des deux barrages.

Après de nombreuses péripéties gouvernementales, la vidange du lac de Vezins, d'une superficie de 200 hectares, et la gestion des nombreux sédiments accumulés sur le site ont été initiées en 2018.

En début 2020, lors de l'instruction par la DREAL du dossier de demande dérogatoire d'EDF pour «destruction, altération ou dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées» sur le site de la Roche-Qui-Boit, la présence potentielle de loutre sur le secteur a été pointée du doigt.

Le GMN et EDF ont donc décidé d'initier des prospections annuelles et régulières pour suivre la fréquentation de la zone par la Loutre d'Europe, afin de suivre l'impact potentiel des travaux sur les individus potentiellement présents.



QUAND LE GMN DÉFEND LE BIEN COMMUN

> DE L'HERBICIDE SUR LE SITE D'OMAHA BEACH

Le 1^{er} mars 2019, un cours d'eau traversant le site d'Omaha Beach, situé sur la commune de Colleville-sur-Mer/14, a changé de couleur, virant au jaune fluorescent.

En effet, suite au déversement d'au moins 15 litres d'herbicide, 1 000 mètres linéaires du ruisseau des Moulins ainsi que trois mares, d'une superficie totale d'environ 3 100 m², ont été impactés, entraînant notamment une mortalité directe de nombreuses salamandres tachetées (*Salamandra salamandra*).

Ce petit ruisseau se déversant directement dans la Manche sur la plage d'Omaha Beach, un arrêté municipal interdisant la baignade et toutes activités impliquant un contact avec les eaux a été pris dès le lendemain. Cette décision n'a pas été sans conséquence sur un lieu aussi touristique, fréquenté par un large public et concerné par de nombreuses activités sportives et nautiques.

L'agriculteur responsable des faits a rapidement été identifié et ce dernier a reconnu être à l'origine du déversement accidentel.

Des prospections réalisées en 2017 sur les secteurs impactés avaient permis d'identifier la présence du Crossope aquatique et du Campagnol amphibie. Le GMN s'est donc naturellement associé au Conservatoire du Littoral, propriétaire du site et au CD14, gestionnaire du terrain, pour se constituer partie civile.

Après une première audience en date du 12 mars au tribunal correctionnel au cours de laquelle l'agriculteur a été reconnu coupable de la pollution, notre dossier sur intérêts civils a été renvoyé pour une seconde audience à une date ultérieure.

Espérons que le tribunal saura reconnaître les préjudices écologiques de cette affaire mais aussi ceux portés aux intérêts défendus par notre association.

> DE LA PEINTURE DANS L'ITON

Le 17 juin 2016, une pollution de l'Iton a été constatée sur la commune de la Vacherie/27 : d'importantes traces de brûlures de la végétation des berges sur un linéaire de cours d'eau de 5,5 km et autour de plusieurs cadavres d'animaux découverts entre la commune d'Acquigny/27 (confluence de l'Iton avec l'Eure) et la commune de la Vacherie/27.

Après enquête de l'OFB, le déversement accidentel de 9 000 litres de diester a été confirmé, causé par la rupture d'une canalisation fragilisée par l'oubli d'une pompe laissée en marche.

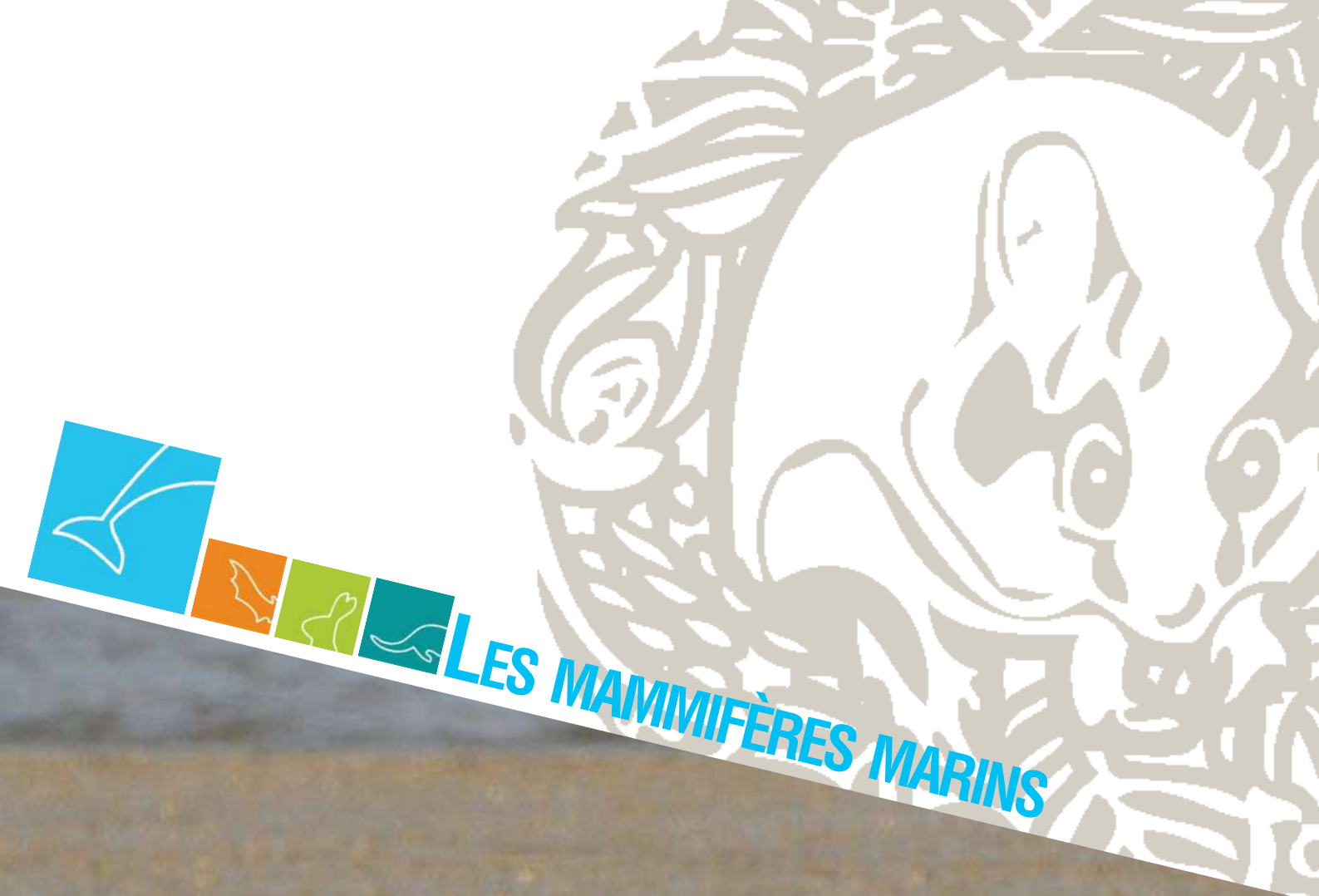
Au regard de l'importance de la dégradation du milieu constatée et du nombre d'animaux découverts, dont un Campagnol amphibie, sur un secteur où cette espèce est extrêmement présente, le GMN a porté immédiatement plainte.

Associé à la Fédération Départementale de l'Eure des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) et aux deux AAPPMA locales, le GMN est aujourd'hui partie civile dans ce dossier.

La définition de la responsabilité des uns et des autres semble complexe au sein de l'usine reconnue responsable de la pollution et l'audience au tribunal administratif tarde à venir.

Cependant, en lien étroit avec la FDAAPPMA 27, nous continuons d'étoffer notre argumentaire, afin de faire reconnaître les impacts réels immédiats et à moyen terme d'une telle pollution.





LES MAMMIFÈRES MARINS



LA STRATÉGIE MAMMIFÈRES MARINS EN ACTIONS

Après de nombreuses années d'activité réduite sur la thématique et face à l'ampleur et à la complexité de la tâche inhérente à la conservation des mammifères marins fréquentant les côtes normandes, le GMN, soutenu par l'AESN, a engagé en 2016 une réflexion quant à un nouveau positionnement pertinent de l'association en région, en complémentarité des structures déjà existantes.

Aussi, afin de répondre au plus juste aux besoins sur les problématiques régionales tout en proposant un positionnement approprié de l'association au regard de ses statuts et volontés internes, le GMN a réalisé un exercice consultatif et analytique, permettant d'identifier précisément les lacunes de mobilisation en région par les partenaires en place. Ce travail a permis l'élaboration d'une stratégie associative sur la thématique mammifères marins organisée autour de plusieurs actions déclinées sur la période 2016 - 2020.

Validé par l'AESN, mais également la DREAL Normandie et l'Agence des Aires Marines Protégées (aujourd'hui OFB), ce document a pour vocation d'encadrer les interventions du GMN via la déclinaison et la mise en œuvre d'actions opérationnelles à court, moyen et long termes. Elles s'organisent autour de trois axes :

Dynamiser les réseaux d'observateurs en mer et sur le littoral pour favoriser l'amélioration des connaissances sur les mammifères marins	
Dynamiser les réseaux d'observateurs en mer et sur le littoral pour favoriser l'amélioration des connaissances	Animation et coordination du réseau «mammifères marins» interne à l'association
	Développement de partenariats associatifs pour l'augmentation et l'optimisation de l'effort de prospection
	Animation du réseau de naturalistes en mer et sur le littoral
Développer les programmes de recherche scientifique pour l'étude des mammifères marins et des problématiques associées	
Développer la recherche sur les groupes de phoques gris et les colonies de phoques veaux-marins	Exploitation des données photographiques pour la photo-identification des phoques veaux-marins
	Création et animation d'un «réseau phoque» à l'échelle régionale
	Elaboration et mise en place de protocoles d'étude dans les sites non-suivis
Développer la recherche sur la population de marsouins communs (<i>Phocoena phocoena</i>)	Etude du régime alimentaire du Marsouin commun en mer de la Manche à partir des contenus stomacaux prélevés par le Réseau National Echouage
	Evaluation de l'impact des captures accidentelles en mer de la Manche et identification de mesures de conservation
	Elaboration d'un projet de recherche par acoustique passive pour le suivi du Marsouin commun en baie de Seine
Sensibiliser les publics à la diversité de mammifères marins en Normandie et aux enjeux de conservation associés	
Informier et sensibiliser le grand public et les acteurs régionaux sur la diversité de mammifères marins en Normandie et aux enjeux de conservation associés	Campagnes d'information et de sensibilisation du grand public, des usagers et des professionnels de la mer et du littoral
	Veille environnementale des projets d'aménagement du territoire affectant les mammifères marins et/ou leur habitat

Les pages suivantes synthétisent les missions menées par le GMN au cours de cette dernière année de la stratégie en cours. Elles donnent à voir l'investissement indispensable des bénévoles de l'association dans la réalisation de l'ensemble des actions «mammifères marins» sur l'ensemble du littoral normand.

ACTION 1 : UN RÉSEAU MOBILISÉ

> DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Dès la phase de rédaction de la stratégie, un groupe de travail a été créé, constitué exclusivement de bénévoles de l'association et animé par la chargée de mission «Mammifères marins». A ce jour, il s'est réuni à 5 reprises et a pour objectif principal de définir les actions à mettre en place afin de dynamiser l'équipe bénévole du GMN.

C'est dans ce cadre qu'une sortie en mer a pu être organisée en partenariat avec «Normandie Bord de Mer» en juillet au départ de Courseulles-sur-Mer/14. Six bénévoles ont pu ainsi naviguer à la recherche des dauphins, sans succès malheureusement.

Une deuxième sortie a été réalisée en septembre en partenariat avec l'association Caen Plongée, au départ de Ouistreham/14. De nouveau, 6 bénévoles ont pu participer à ce temps en mer.

Enfin, une session de guet à la mer a été organisée sur la côte de Nacre en septembre. Deux binômes de bénévoles se sont répartis sur le secteur allant de Luc-sur-Mer/14 à Ouistreham/14.

Enfin, la Brigade Phoque (voir page 32) a de nouveau été constituée pour le suivi des Phoques et la sensibilisation des usagers de l'estuaire de l'Orne permettant d'assurer un minimum de tranquillité au petit groupe présent depuis 2014.



> LE RÉSEAU NATIONAL ÉCHOUAGE

Le Réseau National Echouage (RNE), piloté par l'Observatoire Pelagis de la Rochelle, est le principal outil de suivi des échouages de mammifères marins.

Il est constitué de correspondants locaux qui sont amenés à intervenir lorsqu'un cas d'échouage se présente sur le territoire métropolitain et d'Outre-mer.

En 2020, les correspondants du GMN, possédant la carte verte indispensable à toute intervention sur un mammifère marin échoué, se sont déplacés pour la réalisation d'examen sur les cadavres d'animaux découverts sur le littoral normand :

11 MARSOUINS COMMUNS

4 PHOQUES GRIS

1 PHOQUE VEAU-MARIN

1 RORQUAL COMMUN (*BALAENOPTERA PHYSALUS*)

Mais le RNE n'est pas seulement mobilisé pour intervenir sur la découverte malheureuse d'un animal mort. Il est aussi un outil de sauvetage pour des individus en difficulté nécessitant d'être pris en charge par le centre de sauvegarde adapté : le CHENE, localisé à Allouville-Bellefosse/76. Au cours de l'année, les correspondants RNE ont organisé un transfert d'un jeune phoque gris retrouvé sur la plage de Ouistreham/14. Le GMN a accompagné l'animal entre Ouistreham/14 et le Pont de Normandie/76.

> UN PARTENARIAT ASSOCIATIF EN ÉLABORATION

Depuis décembre 2018, le réseau «Sentinelles de la mer et du littoral de Normandie» est en construction sur le modèle du réseau existant en Occitanie. L'objectif principal est d'ouvrir un espace d'échanges, d'interconnaissance et de mutualisation de moyens entre structures souhaitant développer leurs projets d'acquisition de connaissances, basé notamment sur les sciences participatives. L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) de Normandie en est la structure porteuse et le GMN participe activement aux échanges et groupes de travail.

UNE NOUVELLE ESPÈCE POUR LA FRANCE !

En octobre de cette année, un Rorqual de Bryde est venu s'échouer sur les côtes manchoises. Cette espèce subtropicale n'avait jamais été observée en France et aucun individu n'était venu mourir sur les côtes européennes.

Il s'agissait d'une jeune femelle d'une longueur de 9m85 pour un poids estimé de 6 tonnes. Elle semblait être en bonne condition physique mais présentait des symptômes d'asphyxie, avait l'estomac vide et les lobes tympaniques remplis de gaz, pouvant être la conséquence d'une pollution acoustique puissante (sonar militaire, sondage sismique...).



ACTION 2 : 1 PHOQUE, 2 PHOQUES, 3 PHOQUES...

> LES PHOQUES DE L'ESTUAIRE DE L'ORNE/14

Le programme de suivi et de protection des phoques de l'estuaire de l'Orne a été poursuivi en 2020. Il est mené en grande partie par les bénévoles de l'association de la Brigade Phoque, initiée en 2018, dont la mission principale est la sensibilisation du grand public sur le site. Du 15 juin au 30 août, pour la 3^{ème} année consécutive, la surveillance estivale a été organisée, mobilisant 18 bénévoles pour plus de 230 heures cumulées de présence sur site, permettant de sensibiliser plus de 1 200 promeneurs.

Cette année a été marquée par l'installation d'un Phoque gris sur le site, à partir du mois de juin, fréquentant le même reposoir que les phoques veaux-marins. Le maximum d'individus observés simultanément sur le site a été atteint le 26 décembre avec 19 phoques veaux-marins et ce phoque gris, soit un nouveau record de 20 individus dans l'estuaire.

Le travail de photo-identification, initié dès 2016, a été poursuivi et à ce jour, 16 fiches d'identification ont été créées pour les phoques fréquentant l'estuaire très régulièrement.

Le GMN a également élaboré un outil pédagogique à destination des usagers nautiques afin de les sensibiliser aux possibles impacts de leurs pratiques sur les phoques présents localement. De même, il a collaboré avec le CD14 à la création d'un panneau d'information destiné à être installé dans l'un des observatoires du site.





INCROYABLE ! : Les magasins Nature&Découvertes de Rouen/76 et de Caen/14 ont retenu tous deux notre projet de suivi des phoques de l'estuaire de l'Orne pour profiter de la démarche de l'Arrondi en Caisse au cours de l'année 2020.

Nous avons donc eu l'occasion de nous rendre au sein des deux magasins pour présenter le programme aux clients et les sensibiliser à la protection des phoques en région.

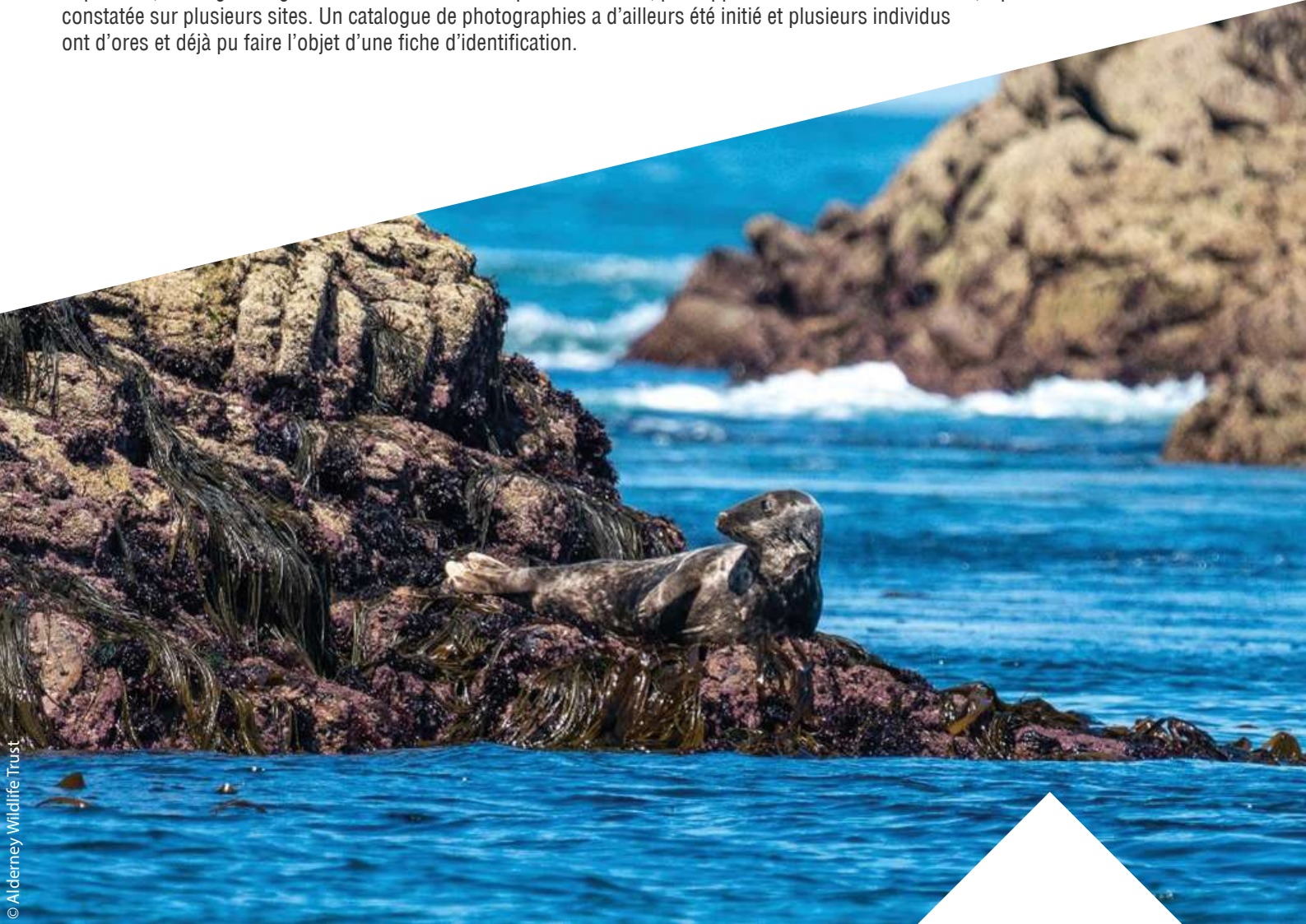
Grâce à la mobilisation des vendeurs et vendeuses (notamment en caisse) et malgré un contexte « commercial » compliqué, notre programme a reçu un soutien supplémentaire de 2 728,93 €.

Un grand merci aux contributeurs volontaires et aux agents des deux magasins pour leur mobilisation.

> LES PHOQUES DU GOLFE NORMAND-BRETON

Un réseau coordonné par le GMN et regroupant plusieurs acteurs français et anglo-normands du golfe Normand-Breton a été créé en 2019 dans l'objectif de réaliser des comptages concertés des phoques gris fréquentant le secteur.

Face aux difficultés logistiques rencontrées cette année, l'ensemble des comptages prévus initialement n'a pu être organisé. Cependant, une légère augmentation des effectifs en période estivale, par rapport à ceux observés en 2019, a pu être constatée sur plusieurs sites. Un catalogue de photographies a d'ailleurs été initié et plusieurs individus ont d'ores et déjà pu faire l'objet d'une fiche d'identification.



ACTION 3 : ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

> UNE EXPOSITION ITINÉRANTE PLÉBISCITÉE

Grâce au soutien financier de la Région Normandie, de la DREAL Normandie, ainsi que de la Fondation UEM, le GMN a pu réaliser en 2019 une exposition itinérante sur les mammifères marins en Normandie, composée de 6 panneaux présentant les espèces, leurs écologies et les menaces pesant sur elles.

Ce support pédagogique et ludique est mis à disposition gratuitement de toute structure souhaitant sensibiliser les personnes fréquentant leurs locaux. L'exposition a été déployée dans 5 localités différentes au cours de l'année :

- Office du tourisme de Caen la Mer à Ouistreham/14 ;
- Office du tourisme du Cotentin au Phare de Carteret/50 ;
- Médiathèque de Saint-Aubin-sur-Mer/14 ;
- Salle Avocette du Pont de Normandie/76 ;
- Bibliothèque municipale de Langrune-sur-Mer/14.

Fort de son succès, elle a également été déclinée et adaptée par le CPIE Vallée de l'Orne pour être exposée en extérieur, devant la Maison de la Nature à Sallenelles/14.

> UN PHOQUE SUR LA PLAGE, C'EST NORMAL !

Cette année, le GMN a développé un nouveau projet ambitieux ayant pour vocation de favoriser la sérénité des phoques venant se reposer sur les plages (parfois très fréquentées) des communes normandes : Îlot de tranquillité.

Cette démarche prend la forme d'une charte d'engagements entre la commune et le GMN. La commune signataire s'engage à mettre en place des actions de sensibilisation des habitants et visiteurs à la présence normale des phoques sur les plages et au respect des distances de sécurité. Le GMN, de son côté, l'accompagne en mettant à disposition ses outils et son temps pour mener à bien ces actions. En cas d'animaux affaiblis nécessitant d'être pris en charge par le RNE, la commune intervient rapidement, grâce à la formation des agents techniques dispensée par le GMN.

À la fin de cette première année de mise en œuvre, 7 communes du Calvados ont intégré la démarche. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été réalisées localement, notamment l'installation de panneaux d'information du public «standardisés» au niveau des accès aux plages.

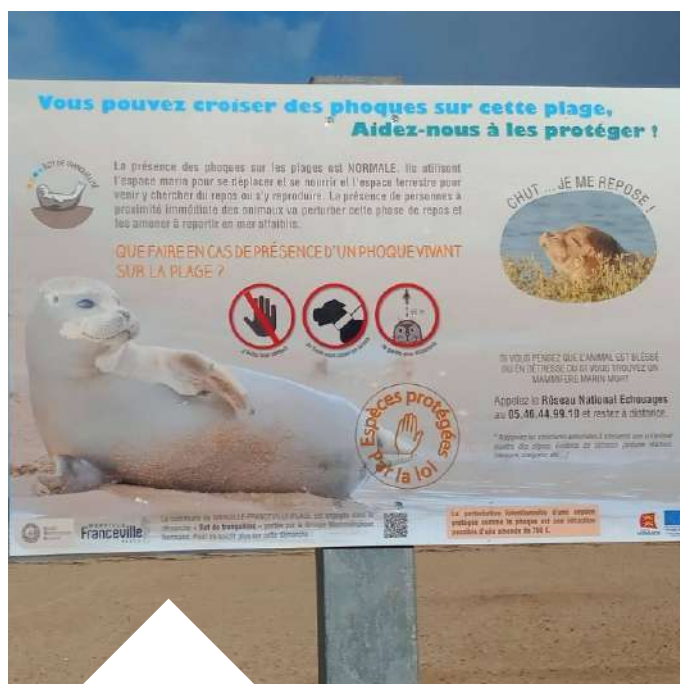
Les communes à nos côtés en cette fin d'année 2020 :

- Bernières-sur-Mer
- Cabourg
- Langrune-sur-Mer
- Lion-sur-Mer
- Merville-Franceville
- Saint Aubin-sur-Mer
- Varaville

> SENSIBILISER LES COMMUNES AUX ÉCHOUAGES

Grâce à un financement spécifique de la DREAL Normandie, le GMN et le CPIE Vallée d'Orne ont pu organiser une journée à destination des communes du littoral du Calvados pour sensibiliser les élus et agents communaux à la problématique des échouages.

L'observatoire Pelagis (coordinateur du RNE) et le CHENE sont intervenus au cours de cette journée afin de présenter le réseau et les procédures à mettre en œuvre en cas de découverte de mammifères marins sur les plages des communes. Ce temps d'échange a permis de toucher une quarantaine de personnes pour 13 communes concernées.





NOUS Y ÉTIIONS !

Conformément à ses statuts, le GMN s'investit dans la sensibilisation et la formation de publics divers dans un objectif de meilleure prise en compte des espèces et ainsi que la préservation de notre patrimoine naturel régional.

Au cours de l'année, et en plus des animations présentées dans les pages précédentes et malgré des temps collectifs pédagogiques complexes à organiser, les bénévoles et salariés de l'association ont mené de nombreuses actions de communication :

- 3 stands ;
- 7 animations Chauves-souris ;
- 8 animations Mammifères marins ;
- 1 animation Traces&Indices ;
- 1 atelier de construction de gîtes à Hérisson d'Europe.

A l'inverse, grâce au retour du Loup gris et de la Loutre d'Europe en Normandie orientale, nous avons été très sollicité par la presse, nous assurant une couverture médiatique rarement aussi importante.

Enfin, nous avons participé à deux supports vidéo diffusés sur internet à destination du grand public, l'un sur les mammifères terrestres en général (Chaine YouTube Les copains du bocage) et l'autre sur le Hérisson d'Europe (Tévi en lien avec le CD50).

Le GMN est également sollicité pour mobiliser des experts pour participer à différentes commissions. Aujourd'hui, des membres de l'association siègent (à titre individuel ou au nom de l'association) à :

- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage du Calvados : Laëtitia FAINE
- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Eure : Thierry LECOMTE
- La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Manche : Mélanie MARTEAU
- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Orne : Laëtitia FAINE
- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Seine-Maritime : Franz LEUGE & François LEBOULENGER
- Le CSRPN de Normandie : François LEBOULENGER

Une des deux places de Coordinateur Chiroptères de Normandie, trait d'union indispensable entre le niveau national (Groupe Chiroptères de la SFEPM) et le niveau régional sur la thématique Chauves-souris a été attribuée le 23/12/2020 à Thomas CHEYREZY, faute de candidat.

Les référents Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) sont Olivia GUERIN (Normandie orientale) et James JEAN-BAPTISTE (Normandie occidentale).

Depuis 2015, le GMN est membre actif du Conseil d'Administration de la SFEPM, grâce à l'investissement de François LEBOULENGER. Il y anime également le groupe thématique sur les petits mammifères.

Enfin, le GMN est représenté au Conseil d'Administration du CEN par François RIBOULET et François LEBOULENGER. Ce dernier siège également au Conseil scientifique du CEN.



En tant qu'acteur régional de la protection de l'environnement et de la biodiversité de Normandie, référent sur la thématique des Mammifères sauvages depuis plus de 40 ans, le GMN répond présent tout au long de l'année afin de participer aux nombreuses réunions Trame Verte&Bleue, comités de gestion d'Espaces Naturels Sensibles ou de Réserves Naturelles, CoPil Natura 2000 ainsi que tout échange concernant la mise en œuvre des politiques publiques.

Ayant à cœur de mener des actions qui ont du sens et des finalités concrètes pour la protection et la sauvegarde de notre environnement, le GMN veille à s'insérer dans le tissu régional (et national) dense et diversifié des acteurs mobilisés par la conservation du patrimoine naturel. Les partenaires financiers et techniques de l'association sont nombreux et nous tenons à les remercier pour leur soutien renouvelé dans la mise en œuvre de nos missions.

Principaux financeurs du Groupe Mammalogique Normand

Antenne Ouest & Antenne administrative
 1018, Grand Parc
 14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
 Tél. 09 54 53 85 61

Antenne Est & Siège social
 32, route de Pont-Audemer
 27 260 EPAIGNES
 Tél. 02 32 42 59 61